



# ACTIONS MENEES SUR LE TERRITOIRE CHAINE DES PUY S FAILLE DE LIMAGNE

## Rapport d'activités 2016

"Cellule de mise en œuvre et de suivi du Plan de gestion  
Chaîne des Puy s Faille de Limagne"



Avec la participation financière de :



# SOMMAIRE

Page

<b>1/ Bilan général 2016 des actions mises en œuvre par le SM PNRVA sur le territoire Chaîne des Puys Faille de Limagne : Cellule de suivi PM et autres services (Espaces Programmes EP 1 à 4) – (rappels 2014 et 2015)</b>	3
<b>2/ Focus sur quelques actions développées en 2016</b>	16
2.1/ Les manifestations sportives	16
2.2/ La FOrmation A Distance des prestataires touristiques	20
2.3/ Les démarches participatives : des ateliers Grand Public	22
2.4/ Le suivi de l'érosion des sites et chemins : travaux et écompteurs	23
2.5/ L'amélioration de la veille sur le territoire PM et lien avec les communes	28
2.6/ L'accompagnement et le suivi de projets de mise en estive ou d'estive en cours	29
2.7/ Le troupeau mobile gardienné	38

## ANNEXES :

- extraits de la convention d'Objectifs, signée le 1<sup>er</sup> décembre 2015

## 1/ Bilan 2016 des actions mises en œuvre par le SM PNRVA sur le territoire Chaîne des Puys Faille de Limagne

Cellule de suivi PM et autres services (Espaces Programmes EP 1 à 4) - (rappels 2014 et 2015) – GN : Gardes Nature ; AT : Agents techniques

	Actions réalisées		
	2014	2015	2016
<b>Cellule de suivi et de mise en œuvre du Plan de gestion PM</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- mise en place de la cellule de suivi</li> <li>- mise en place du Budget annexe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Gestion Cellule CDP/FL</b> (<i>suivi agents – entretiens d'évaluations – demandes de financements postes/recherches de financements spécifiques – conventions – bilans- Participation aux réunions de DG et EDT, réunions de représentation de la structure, de coordination avec équipes CD</i>)</li> </ul>
<b>Travaux de protection et mise en valeur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Puy de Vichatel</b> : réalisation travaux (ouvertures dans le cratère, création d'un nouveau chemin et effacement d'un autre)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Fin des travaux</b> (ouverture de points de vue, mise en place des plessis pour guider et canaliser)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Entretien du site</b> par le troupeau mobile gardienné (GN bergère), mise au point d'une méthodologie par sous parcs, présence d'eau et dates de pâturage</li> <li>- <b>Différents travaux avec le LEPA</b> : stage MILOUV (analyse des milieux ouverts et plan de pâturage), chantiers de débroussaillage et clôtures</li> <li>- Poursuite ouverture dans les noisetiers</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Chemin des chèvres</b> : réalisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Entretien léger</b> sur la partie communale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Entretien léger</b> sur la partie communale par le SEV (CD63)</li> <li>- <b>Entretien des drains par les GN/AT</b> sur la partie privée</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Puy de Pariou</b> : fil guide au sommet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>pas d'intervention</b> car pas de convention</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Entretien</b> des drains</li> <li>- <b>Reprise du fil guide</b> au sommet (réparation et abaissement)</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Puy de Combegrasse : accompagnement travaux et mise en estive</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Etude floristique réalisée</b>, lien avec agriculteurs pour amélioration pâturage, reprise cheminement côté sud, jalonnement temporaire</li> <li>- Réflexion sur le stationnement (lien avec Direction Grands Sites + service des routes)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Réunions avec les agriculteurs</b> pour amélioration pastorale</li> <li>- Mise en place de <b>clôtures</b> (GN/AT/LPA) pour sous parcs</li> <li>- Réalisation de <b>semis</b> (espèces adaptées)</li> </ul>

		CD63)	- Réalisation de la Notice <b>d'incidence</b> N2000 pour le stationnement
	- Puy de Jumes et Coquille  - Demandes de financements suite (obtenus : CRA ; attente DREAL)	- <b>Réalisation des travaux</b> : aménagement du chemin (drains, puits perdus, reprises, bionattes...)	- <b>Entretien des drains</b> dont une session dans le cadre <b>d'un atelier participatif</b> organisé avec la Société des Eaux de Volvic
		-	- <b>Puy de la Vache/Lassolas/Mey/Pourcharet</b> : Début de réflexion et travail avec CD63 et YM pour définir les secteurs à enjeux et les actions à mener dès 2017 (analyse pastorale, zones fragiles, foncier, fréquentation)
<b>Entretien des chemins sur les Puy</b>	- réalisation de travaux en interne entretiens, sur le chemin des Gravouses, aux Puy des Goules et Sarcoui, au Puy de Pariou, au Puy-de-Dôme chemin des chèvres , Puy de La Vache et Lassolas, chemin d'accès à Vichatel...  -	- <b>réalisation de travaux en interne et entretiens</b> , sur le chemin des Gravouses, , Puy de La Vache et Lassolas, chemin d'accès à Vichatel, chemin du Renard (Volvic), GR pied de Lassolas, Puy des Gouttes, sommet du PDD .....	- <b>réalisation de travaux en interne et entretiens</b> :  * entretiens renvois d'eau (Chemin des chèvres, du renard, Goules Sacoui, Jumes et Coquille, Pariou, Vichatel, La Vache et lassolas)  * Puy de Vichatel (ouverture dans noisetières), Puy de Pariou (reprise fil guide), création escalier bas P. de la Vache et fil guide Puy de Lassolas, +mise en défens falaise et grotte du Puy de Sarcoui, poursuite mise en place fil guide au sommet PDD, reprise tressage au Puy des Goules, réalisation de clôtures pour le Puy Combegrasse, exclos et réouverture pastorale ponctuelle à Chabanne Vieille
<b>Nettoyage de sites</b>	- Poursuite action	- <b>Veille et nettoyage</b> sur l'ensemble du Patrimoine Mondial	- <b>Veille</b> sur l'ensemble du périmètre Patrimoine Mondial pour les dépôts sauvages - <b>Participation au montage de l'opération sur les dépôts sauvages</b> en lien avec le cD63 (repérage, réflexions sur les typologies, sur le nettoyage et les accès...)

<b>Signalétique Orcines/DU/SMGF/SM PNRVA</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Repérage terrain, élaboration des fiches techniques</li> <li>- Saisie fiches , élaboration du CCTP pour le compte de la mairie, mise en cohérence avec la signalétique de Clerco</li> <li>- Suivi pose des poteaux et flèches (à venir)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Suivi de la pose des poteaux et flèches</b>, AMO de la mairie d'Orcines ; lien avec signalétique de Clerco et suivi réouverture du chemin au pied du Cliersou</li> </ul>	
<b>Ecocompteurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Relevés écocompteurs en place</li> <li>- Elaboration fiche action observatoire fréquentation, demande de financement, marché</li> <li>- Mise en place des écocompteurs, suivi (à venir)</li> <li>- Montage observatoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Stagiaire Observatoire de la Fréquentation</b></li> <li>- Commande des <b>6 derniers écocompteurs</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi des écocompteurs, relevés et entretien</li> <li>- Lien avec Service tourisme CD63 pour plateforme commune</li> </ul>
<b>ASL Ceysnat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suite diag, cartographie, accompagnement réflexion réouverture, reboisement et richesse écologie, communication</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Suivi projet, liens avec les services de l'Etat, précision des zones potentielles d'ouvertures</b> (cellule et EP2)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi des PSG sur les 2 ASL (en lien avec le CRPF)</li> <li>- Montage du dossier pour ASL1 pour recherches de financements concernant l'étude d'impact et le début de travaux ; lien avec le terrain</li> <li>- Réflexions sur ASL2 secteur Chabanne Vieille et Côme, attente du résultat des études floristiques et tenues des sols</li> <li>- Détournement ponctuel du GR 4 et 441 sur l'estive de l'ASL 2 pour permettre le pâturage des vaches.</li> </ul>
<b>Dômes Union</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunions au CG ( DU/CG/Parc, AEM),</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Suivi projet de convention</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Signature de la convention</li> <li>- Suivi (réunions)</li> <li>- Projet sur Clersoux</li> </ul>
<b>Surveillance, veille sur infractions vis-à-vis de la nature</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tournées sur les communes PM, repérage problèmes déchets, circul mot, faune/flore, etc... et fiches de suivi</li> <li>- Surveillance sur les sites fréquentés, conciliation des usages, information/sensibilisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Tournées sur les communes PM</b>, repérage problèmes déchets, circulation motorisée, faune/flore, etc... et fiches de suivi</li> <li>- <b>Surveillance sur les sites fréquentés</b>, conciliation des usages, information/sensibilisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Tournées sur les communes PM</b>, repérage problèmes déchets, circulation motorisée, faune/flore, etc... et fiches de suivi (envoyées aux communes tous les trimestres) – territoire découpé en mailles (1,5x1,5 km) pour améliorer les passages, cartographie correspondante- lien avec délégués Parc (par commune) permettant un</li> </ul>

			<p>meilleur retour</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- tournées <b>avec ONCFS</b></li> <li>- <b>Surveillance sur les sites fréquentés,</b></li> <li>- <b>Surveillance en soirée jusqu'à 22h en période estivale</b> avec des résultats probants (intervention en amont des problématiques)</li> </ul>
<b>Etude circulation motorisée Faille</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Attente réactions suite élections</li> </ul>		
<b>Protocole pour la circulation motorisée et l'application sur le terrain</b>	Réunions avec la DREAL + DDT + ONCFS + les 2 PNR : coordination des actions à venir	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>poursuite protocole puis arrêt</b> (fusion des Régions)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunion pour <b>opération coup de poing</b> à monter en 2017 (circulation motorisées et autres infractions/incivilités)</li> </ul>
<b>Circulation motorisée terrain</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Surveillance, tournées ONCFS, verbalisation</li> <li>- Accompagnement communes</li> <li>- surveillance de 15 communes (Chanat la Mouteyre, Ceyssat, Chanonat, Pulvérières,, Saint Saturnin, Volvic, Charbonnières les Vieilles, St Ours les Roches, Olby, Nohanent, Charbonnières les Varennes),Durtol, Aydat , Mazayes, Chatel Guyon, vérification de la signalétique correspondante</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Surveillance, tournées ONCFS,</b> verbalisation sur l'ensemble du PM</li> <li>- <b>Accompagnement communes,</b> Sollicitation de Loubeyrat et Chanonat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Surveillance, tournées ONCFS,</b> verbalisation sur l'ensemble du PM (bonne coordination -20j de surveillance pour l'équipe GN avec ONCFS)</li> <li>- <b>Accompagnement des communes :</b> quasi aucune sollicitation de commune, pas d'accompagnement (redevenir pro-actif en 2017)</li> </ul>

<b>Manifestations sportives</b>	- Idem - près de 60 manif par an	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Avis, suivi, veille</b> sur la Chaîne des Puys et la Faille, en lien avec la Préfecture</li> <li>- <b>Suivi des Manif partenaires</b> (lien EP1)</li> <li>- <b>travail préparatoire à la mise en place d'une charte de gestion des manifestations sportives</b> : cartes et recensement exhaustif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Avis, suivi, veille</b> sur la Chaîne des Puys et la Faille, en lien avec la Préfecture (gros travail de suivi amont et aval, synthèse : 66 manif déclarées)</li> <li>- <b>Suivi des Manif partenaires</b> (lien EP1)</li> <li>- <b>Mise en place d'une charte de gestion des manifestations sportives</b> : stagiaire, réunions et ateliers avec les organisateurs, cartographie exhaustive et création d'outils d'accompagnement)</li> </ul>
<b>Stations de pleine Nature</b>			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Echanges avec la communauté de communes <b>Volvic Sources et Volcans</b> sur la mise en place d'un réseau de 500km de chemins balisés VTT et pédestres (réunions, cartographie, échanges d'informations diverses).</li> </ul>
<b>Guide de l'écochantier :</b> « Techniques d'aménagements en sols volcaniques fragiles »			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diffusion dans la FOAD et auprès de partenaires de coopération (Mexique)</li> </ul>
<b>Cabane des bergers Orcines</b>	Négociation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Ecriture du projet de convention Association du PDD/coopérative</b> (convention signée et construction de la cabane en cours)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Montage du dossier bilan pour versement des aides</li> <li>- Organisation de l'accueil presse pour la fin des travaux</li> </ul>
<b>MAET (estives Puy des Gouttes, Orcines, Montmeyre, Recoleine, Vichatel)</b>	Suivi Travaux (maintien et réouverture)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Suivi</b> (cellule de suivi et EP2)</li> <li>- <b>Dépôt d'un PAEc</b> (EP2)</li> <li>- Travaux (maintien et réouverture)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi (cellule de suivi et EP2)</li> <li>- Animation pour la mise en œuvre de MAEC (cellule de suivi et EP2) : animation collective et individuelle. 3 MAEC contractualisées sur estives collectives.</li> </ul>
<b>Suivi estives</b>	suivi et aide technique des activités pastorales : accompagnement des bergers de l'estive d'Orcines : aide	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>suivi et aide technique des activités pastorales</b> : accompagnement des bergers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>suivi et aide technique des activités pastorales</b> : accompagnement des nouveaux bergers de l'estive</li> </ul>

	à la pose de clôtures mobiles pour les parcs de nuit, débroussaillage, tenue quotidienne d'un carnet de pâturage, montée de l'estive au sommet du Puy-de-Dôme, fiches de suivi	de l'estive d'Orcines : aide à la pose de clôtures mobiles pour les parcs de nuit, débroussaillage, tenue quotidienne d'un carnet de pâturage, montée de l'estive au sommet du Puy-de-Dôme, fiches de suivi, plan pastoral (N2000) - <b>projet pastoral</b> (EP1)	d'Orcines : aide à la pose de clôtures mobiles pour les parcs de nuit, débroussaillage, tenue quotidienne d'un carnet de pâturage, montée de l'estive au sommet du Puy-de-Dôme, fiches de suivi, plan pastoral (N2000)  - Organisation <b>d'1 journée « pastoralisme »</b> pour le grand public (atelier participatif)  - <b>Echange avec les autres estives</b> réalisé grâce aux MAEC, à poursuivre  - <b>GN bergère</b> autonome sur Vichatel/Montlosier,
<b>Convention LEPA sur Vichatel (pâturage)</b>	Suivi	- mise en place <b>d'un troupeau mobile gardienné, GN bergère de 6 mois</b> (Vichatel/Montlosier, + Puy de Jussat) et troupeau du LEPA – lien EP2	- maintien du <b>troupeau mobile gardienné, GN bergère de 6 mois</b> (Vichatel/Montlosier, + Puy de Jussat) et troupeau du LEPA – lien EP2 - <b>réalisation de méthodologie de pâturage</b> pour ces sites et pour les sites en phase de reconquête par des ligneux en sites fragiles - recherche d'autres sites et partenaires infructueuse
<b>Concours prairies fleuries sur les parcelles de Montlosier</b>	Analyse valeur pastorale et biodiversité des prairies, encouragement des agriculteurs à continuer ou améliorer leurs pratiques		
<b>Equipements estives</b>	Reprise franchissements estives, repérage GPS	- Surveillance franchissements estives	- Surveillance franchissements estives, démontage au besoin
<b>Sensibilisation des scolaires</b>	poursuite de l'échange ville-campagne auprès des scolaires de la Chaîne des Puys et ceux de l'agglomération clermontoise, entrée géologie  Animations (lycées, étudiants de facultés...)  Animation dans les écoles du territoire sur le thème des chauves souris	- <b>Poursuite de l'échange ville-campagne</b> auprès des scolaires de la Chaîne des Puys et ceux de l'agglomération clermontoise, <b>entrée EDD dont alimentation, géoscience et mobilité (EP4)</b>  - Animations (lycées, étudiants de facultés...)  - <b>Préparation de projets pour les EPI</b> (enseignements Pratiques Interdisciplinaires) au	- <b>Poursuite de l'échange ville-campagne auprès des scolaires de la Chaîne des Puys et ceux de l'agglomération clermontoise</b> , entrée EDD dont alimentation, géoscience, mobilité et solidarité : <b>18 classes</b> sur l'année-financement Clermont-Communauté (EP4)  - Animations classes de lycées d'enseignement général et agricoles, étudiants de facultés...(EP4)  - <b>Musette nature sur sentier de Vichatel</b> pour environ 6 classes (EP4)

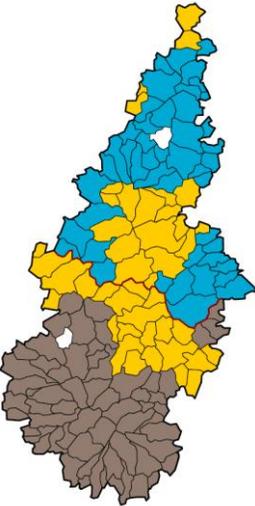
	Organisation journée thématique forêt et chauves souris, réunion publique forêt	niveau des <b>collèges</b> (mise à disposition de ressources) – EP4	- Préparation de projets pour les EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires) au niveau des collèges (mise à disposition de ressources) – (EP4)
<b>Convention aggro porte</b>	Suivi, négociation partie CDP interventions terrain	- Suivi, négociation partie CDP - interventions terrain - Lien avec convention PM	- Suivi et lien avec convention PM
<b>Animations estivales (lien avec candidature)</b>	Elaboration, suivi		- Participation des GN pour des animations sur la gestion du site
<b>Ateliers pédagogiques Montlosier</b>	Début de mise en œuvre, sur la biodiversité, à venir sur la géologie	- <b>Outils pédagogique Biodiversité effectif</b> (EP4) - 1ères réflexions avec les PCC (Professeurs Correspondants Culturels) sur les <b>fiches Histoire du Paysage, en lien avec la géologie</b> (EP4)	- Accueil ponctuel de classes et groupes d'animateurs en formation (EP4)  - Finalisation des fiches d'activités des ateliers pour 2017 (EP4)
<b>Schéma d'Interprétation des Patrimoines</b>	Lien avec Archives vivantes	- Ecriture du <b>Schéma d'interprétation des Patrimoines</b> et d'un <b>plan d'actions associé</b> , rencontre des acteurs locaux (EP4)	- Programmation <b>culturelle Veilles et veillées archéologiques</b> avec animations archéologie, journée d'information sur la présence de <b>vestiges pour des forestiers</b> et une <b>résidence d'artistes sur l'histoire des lieux</b> avec production d'un spectacle (Ceyssat). ( <i>La journée d'information a eu comme suite un contact entre l'association locale de gestion du Grand Sault et le conservateur archéologue de la DRAC, concernant le projet d'exploitation forestière du site</i> ). (EP4)  - Des habitants et élus de Ceyssat, Mazayes, Olby, Orcines et St-Genès ont été impliqués dans la résidence d'artistes. (EP4)
<b>Formation A Distance des prestataires touristiques et personnels d'accueil</b>		- <b>Montage de l'opération</b> avec le CRA, recherche de financements (CRA), <b>définition du contenu</b> (CDC), interventions filmées, <b>validation du contenu</b> (réalisé par un organisme de formation, Adelfa)	- <b>Formation à la gestion des inscriptions</b> sur Agora learning  - <b>Lancement de la formation en Mai 2016</b> auprès des <b>personnels d'accueil des OT et sites muséographiques</b> : 61 personnes inscrites, 43 attestations de fin de formation au 31/12/2016  - D'autres personnes se sont également inscrits

			(CRDTA, Communautés de communes, élu, hébergeur, Dômes Union...) - Poursuite en <b>2017 auprès des hébergeurs</b>
<b>Sensibilisation</b>		-	- <b>Présence sur et autour des zones touristiques pour sensibiliser et renseigner les usagers</b> de la Chaîne des Puys (Puys, parkings) ; <b>lien avec les services civiques du CD63.</b> - Réalisation de plusieurs <b>animations grand public</b> en partenariat avec le CD 63 sur <b>les estives et la forêt</b> en CDP faille de Limagne. - <b>Atelier de découverte du pastoralisme</b> - <b>Animations forêt</b> pour les partenaires de la Sté des Eaux de Volvic dans le cadre d'une journée participative (chantiers et animation). - <b>Atelier participatif d'entretien des cheminements</b> avec la Sté des Eaux de Volvic -
<b>Animation/formation pour personnel structures touristiques et partenaires</b>	Formation agent saisonniers <b>Vulcania, OGS, PM</b>	- <b>Participation aux formations</b> agents saisonniers, Eductour <b>Vulcania, OGS, PM</b>	- <b>Participation aux formations</b> agents saisonniers, - Formation agents OGS et Vulcania - Eductour pour <b>OT du secteur</b> (participation) - Intervention auprès des différentes structures partenaires les actions et enjeux du parc (CD63, Lycées agricoles et forestiers, universités, etc.) - Participation à un <b>colloque du réseau ECOFOR</b> sur les usages en forêt. - Intervention dans le cadre de <b>formations pour les agents des services des routes</b>
<b>OGS</b>	Participation à l'animation des ateliers	- Participation à <b>l'animation des ateliers</b>	- Participation à <b>l'animation des ateliers</b>
	Livret péda cycle 2 : Aide technique (forme et contenu)	- <b>Aide technique</b> sur le contenu d'une animation au sommet	-
	Application faune flore PDD : reprise informations du contenu, corrections, données		
	Observatoire de la biodiversité : à venir (questionnaire, création obs)	- Pas de sollicitation	- Pas de sollicitation (à venir 2017)

	Chemin des Muletiers : aide technique sur les aménagements	- <b>Intervention</b> cablettes + panneaux	- Aide technique sur les aménagements,
	Aide montée des brebis, pose filets mobiles, Suivi troupeau au sommet, lien	- <b>Aide montée des brebis, pose filets mobiles, Suivi troupeau au sommet, lien</b>	- Aide montée des brebis, pose filets mobiles, Suivi troupeau au sommet, lien avec services civiques
	Reprise franchissement estive aire atterrissage parapentistes		
	Suivi chemins et zones dégradées	- Report 2017	- Report 2017
	Suivi chamois	- <b>Suivis naturalistes</b> (vipères, papillons, état de conservation des habitats N2000)	
	Conciliation au sommet, surveillance (dont manifs, concerts) lien parapentistes Information régulière dans les 3 structures d'accueil	- <b>Conciliation au sommet, surveillance</b> (dont manifs, concerts, . ), - <b>lien parapentistes</b> - <b>Information régulière dans les 3 structures d'accueil</b>	- <b>Conciliation au sommet, surveillance</b> (dont manifs),  - <b>lien parapentistes</b>  - <b>Information régulière dans les 3 structures d'accueil</b>
	IBP forêts en cours de finalisation	- Finalisation <b>IBP</b>	
		- <b>Travaux de jalonnement au sommet</b> (zone test), chantier commun Parc/SEV/équipe Gd Site	- <b>Poursuite travaux de jalonnement au sommet,</b> chantier commun Parc/SEV/équipe Gd Site
	nettoyage du site (déchets épars, reste de chantiers, balisage...)	- <b>nettoyage du site</b> (déchets épars, reste de chantiers, balisage...)	- <b>nettoyage du site</b> (déchets épars, reste de chantiers, balisage...)
<b>Parcelles Montlosier</b>	Gestion forestière Concours prairies fleuries	- Plan d'aménagement forestier (avec ONF) – lien EP2 - Réflexions sur la renaturation de l'étang - Troupeau mobile gardienné (lien EP2)	- <b>Troupeau mobile gardienné</b> (lien EP2) - Aménagement pour <b>traversée de la route</b> (chemin le long de la route + panneaux signalisation routière) - Repérage du <b>bornage des parcelles</b> pour gestion

			<p>forestière, marquage de l'îlot de sénescence</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en pace avec l'ai du SMVVA d'un <b>protocole de suivi sur l'inondation des prairies</b></li> </ul>
<b>Suivi exploitation forêt</b>	information des propriétaires sur la présence du pic noir et de la chouette de tengmalm, suivi des coupes non autorisées (Puy de Vichatel et cheire de La Vache) et chauve souris Ilots sénescences à valoriser	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Proposition d'îlots de sénescence</b> dans les PA ou PSG</li> <li>- <b>suivi des coupes non autorisées</b> sur l'ensemble du site classé, dont Puy de Verrières, Nébouzat, etc...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Proposition d'îlots de sénescence</b> dans les PA ou PSG : St Genès Champanelle, Pulvérières, St Ours les Roches...</li> <li>- <b>suivi des coupes non autorisées</b> sur l'ensemble du site classé, lien avec DREAL et DDT</li> </ul>
<b>Réglementation des boisements Ceysnat/Orcines</b>	Carto des zones protégées et projets		<ul style="list-style-type: none"> <li>- participation aux réunions sur les 2 communes</li> </ul>
<b>Charte de gestion forestière du site classé</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Participation aux réunions de réflexions</b> (organisées par les services de l'Etat)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de réunions organisées par l'Etat</li> </ul>
<b>Suivi biodiversité</b>	Cartographie pic noir, chauves souris, relevés flore Vichatel et Côme, Semi-Apollon, Chamois, Apollon	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Formation Loup</b></li> <li>- <b>Recensement espèces</b> (Chauve Souris, Bécasse, etc...)</li> <li>- <b>Relevés botaniques sur plusieurs sites</b> dans le cadre de N2000 (suite à une Formation avec les Herbiers Universitaires lien EP2)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Suivi petites chouettes de Montagnes</b> : mise en place et réalisation d'un protocole de suivi des chouettes de Tengmalm et chevêchette. Capture et marquage de Bécassines à l'automne en partenariat avec l'ONCFS.</li> <li>- <b>Participation au suivi « Pigeon colombin »</b> de l'ONCFS.</li> <li>- <b>Recensement espèces</b> (Chauve-souris, orthoptères, Lépidoptères...)</li> <li>- <b>suivi floristique des milieux agro-pastoraux</b> de la Chaîne des Puys.</li> <li>- <b>Poursuite formation Loup</b></li> <li>- <b>Etude flore sur puy de Côme et Chabanne Vieille</b></li> <li>-</li> </ul>
<b>Gestion APPB Narse d'espinaisse</b>	Reprise du plan de gestion en cours	<ul style="list-style-type: none"> <li>- en attente (EP2)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- en attente (EP2)</li> </ul>
<b>Gestion ENS côte Verse</b>	Plan de gestion rédigé par le Parc (EP2)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Commune gestionnaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Commune gestionnaire</li> </ul>

<b>Création RNR Volvic</b>	Suivi (projet porté par la communauté de communes VSV)	- <b>suivi des réunions</b> (dont Comité consultatif) et <b>coordination avec N2000 et PM (EP2)</b>	- <b>suivi des réunions</b> (dont Comité consultatif) et <b>coordination avec N2000 et PM (EP2)</b>
<b>Suivi projet Volvic</b>	Réaménagement du site du Goulet (projet d'urbanisme et touristique porté par VSV et Société des Eaux de Volvic)	- <b>Suivi Réaménagement du site du Goulet</b> (projet d'urbanisme et touristique porté par VSV et Société des Eaux de Volvic) : BE et réunions (cellule et EP3)	- Projet en attente (fusion des communautés de communes)
<b>Urbanisme de planification</b>	Regard du Parc (porter à connaissance) : aucun sur le périmètre UNESCO (Chanat à venir, peut être Mazaye, Charbonnières les Varennes)	- Regard du Parc (porter à connaissance) : Chanat La Mouteyre, Charbonnières les Varennes, Ceysat, Saulzet le froid (base de PAC) – EP3	- <b>Regard du Parc</b> (porter-à-connaissance) : Mazayes (complet) et Pulvérières (base de PAC). - <b>Présentation du Regard du Parc</b> (animation spécifique, vidéos, échanges, etc.) sur les communes de Ceysat et Mazayes.
	Accompagnement hors ARU : - PLU d'Aydat - Carte communale Olby (avis favorable) - PLU de Saint-Saturnin - AVAP de Saint-Saturnin	- Accompagnement hors ARU : PLU St Saturnin + AVAP St Saturnin, PLU Aydat, PLU st Ours les Roches	- <b>Accompagnement hors ARU</b> : PLU de Pulvérières (1 réunion), PLU Saint-Ours (1 réunion), PLU Aydat (3 réunions, terrain avec les élus, etc.), AVAP Saint-Saturnin.  - <b>Avis</b> : PLU Saint-Ours, modifications sur les PLU d'Orcines, Chatel-Guyon, Volvic, St-Genès-Champanelle.
	Accompagnement ARU : Chanat La Mouteyre : début	- Chanat La Mouteyre (PLU), Ceysat/Mazaye (PLU) – EP3	- <b>Accompagnement ARU</b> : PLU groupé Ceysat - Mazayes (7 réunions, réalisation du Cdc, accompagnement dans la procédure de groupement de commande et marché public, concertation grand public, etc.)  PLU Chanat-la-Mouteyre (1 réunion)
<b>Urbanisme opérationnel</b>	Accompagnement hors ARU :	- Site du Goulet (Volvic) ; Chatrat et Fonfreyde (St Genès Champanelle) – avis techniques – EP3	<b>Hors ARU</b> : rien sur ce secteur

	<p>Accompagnement ARU : - Projet d'écoquartier de Saint-Genès-Champanelle</p>	<p>- écoquartier St Genès Champanelle ; aménagement centre bourg Sayat - EP3</p>	<p><b>ARU</b></p> <p>- projet d'écoquartier de Saint-Genès-Champanelle : finalisation de l'étude préopérationnelle, négociations foncières, recherche d'opérateurs en vue d'une première phase de travaux en 2017-2018</p> <p>- projet de requalification de l'îlot des Barrats dans le centre-bourg de Sayat : pour accueillir de nouveaux habitants, créer des commerces, aménagement des espaces de stationnements et des espaces publics : étude de maîtrise d'œuvre en cours pour des travaux en 2017.</p> <p>- projet d'étude stratégique pour la revitalisation du centre-bourg de Volvic (programmation, faisabilité, phasage, outils, chiffrage) : choix recrutement des prestataires en cours</p>
<p><b>Inventaire du petit patrimoine bâti non protégé</b></p>	<p>aucune donnée en 2014</p>	<p>- Données complétées sur Pontgibaud et St Pierre le Chastel – EP3</p> 	<p>rien sur ce secteur en 2016</p>

<p><b>Accompagnement dossier candidature</b></p>	<p>dossier de candidature :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; participation aux réunions de coordination du projet et de gouvernance : Commission locale, comités exécutif et technique</li> <li>&gt; participation à l'accueil des ambassadeurs in situ, réunion à Paris suite Doha</li> </ul> <p>&gt; co-animation de réunions publiques (point d'étape et présentation du plan de gestion)</p> <p>&gt; accueils presse</p> <p>&gt; Accueil professionnels étudiants Erasmus, formation saisonniers (Vulcania)</p> <p>&gt; participation à des réunions du Comité Scientifique (information, brainstorming),</p>	<p>- dossier de candidature :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>participation aux réunions de coordination du projet et gouvernance :</b> Commission locale, comités exécutif et technique</li> <li>➤ <b>production d'éléments explicatifs, descriptifs et de synthèse pour le rapport complémentaire</b></li> <li>➤ <b>participation ponctuelle à l'accueil des experts</b></li> <li>➤ <b>Mise en place d'un budget annexe et d'une cellule de suivi et de mise en œuvre du plan de gestion PM</b></li> <li>➤ <b>Convention PM</b></li> </ul> <p>- Participation à <b>des accueils presse</b></p> <p>- Formation saisonniers (Vulcania) et Eductours</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ participation à des <b>réunions du Comité Scientifique</b> (information, brainstorming),</li> </ul>	<p>- dossier de candidature :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>participation aux réunions de coordination du projet et gouvernance :</b> Commissions locales, comités exécutif et techniques, réunion de travail</li> <li>➤ <b>production d'éléments explicatifs, descriptifs et de synthèse en vue de la présentation au Comité du PM</b></li> <li>➤ <b>Participation au Comité du PM à Istanbul</b></li> <li>➤ <b>Participation à l'élaboration du programme d'actions 2016-2020</b> (déclinaison du plan de gestion), puis relecture et apports complémentaires</li> <li>➤ <b>Gestion de la cellule</b> de suivi et de mise en œuvre du plan de gestion PM, Convention PM</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ participation à des <b>réunions du Comité Scientifique</b> (information, brainstorming),</li> </ul>
--	--	--	---

## 2/ Focus sur quelques actions développées en 2016

### 2.1 / Les manifestations sportives

La Chaîne des Puys et Faille de la Limagne est un site de proximité pour les associations sportives locales qui organisent depuis des années de nombreuses manifestations sportives sur l'ensemble du territoire.

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne (SMPNRVA) suit de très près les manifestations sportives non motorisées, localisées sur le secteur de la Chaîne des Puys/faille de Limagne, et ce depuis de nombreuses années. Il est considéré par les services de l'Etat (Préfecture du Puy-de-Dôme et Sous-préfecture de Riom) comme une Personne Publique Associée (PPA). A ce titre, le SMPNRVA leur transmet des avis, en particulier pour les courses avec classement, via les Gardes Nature, afin que ces manifestations soient adaptées au site. Ce travail a permis globalement de travailler avec les organisateurs en amont pour limiter les phénomènes de dégradations des chemins, balisages, déchets et concilier les usages.

Une démarche de progrès menée par le SM PNRVA « Manifestations partenaires du Parc » permet d'aller un peu plus loin avec certaines.

En 2016, une démarche a été initiée pour réfléchir en transversalité à la mise en place d'une charte de gestion des manifestations sportives

#### 2.1.1 / Le suivi des manifestations sportives (bilan 2016)

Initié depuis près de 9 ans, **l'action de suivi et d'accompagnement des manifestations sportives par le SM PNRVA s'est poursuivie et renforcée ces dernières années.**

De plus en plus d'organisateur prennent attache auprès du Parc en amont pour valider ou faire évoluer leur itinéraire en fonction des problématiques de fragilité des sols, de foncier, de dérangement de la faune ou de conciliation des usages.

Parfois, la date d'une manifestation peut être changée pour éviter le chevauchement avec une autre ou avec des périodes de chasse sensible (ouverture et fermeture).

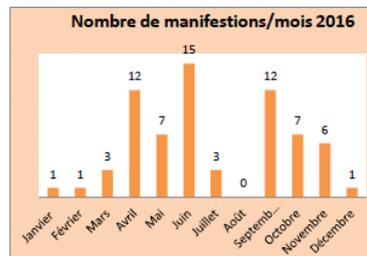
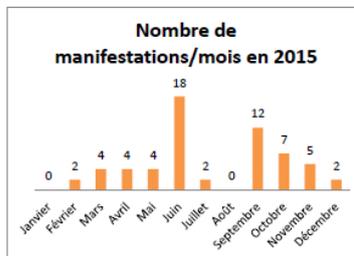
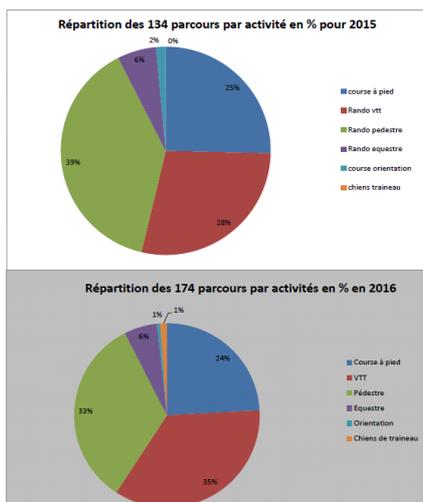
Enfin, les services de l'Etat via la Préfecture s'inscrivent dans cette exigence de qualité en obligeant les organisateurs, dans son courrier d'autorisation, à mettre en œuvre les actions nécessaires pour préserver le site (enlever les marques de balisage et nettoyer tout détrituel potentiel, sans véhicule motorisé, sensibiliser les participants à la qualité des territoires traversés et mettre en place des systèmes pour le ramassage des déchets, avoir les autorisations nécessaires des propriétaires...).

Ce travail d'accompagnement nécessite également un suivi post manifestation (voire une présence le jour de la manifestation) afin de vérifier que le débalisage a bien été fait et qu'il n'y a pas de dégradations particulières ; ce travail est réalisé par les Gardes Nature du Parc.

**9 nouvelles manifestations** sportives sont venues s'ajouter en 2016, ce qui porte à **68 le nombre d'organisations** traversant pour tout ou partie la Chaîne des Puys/faille de Limagne. Ces événements ont généré **174 parcours différents** sur le site.

Pour mémoire les 59 manifestations de 2015 avaient généré 135 parcours soit près de 30% d'augmentation concernant le nombre de parcours en 2016. Avec ces 9 nouvelles manifestations, la fréquentation passe de 22 000 à un peu plus de 26 000 personnes entre 2015 et 2016.

Il est incontestable que ces manifestations comptent pour une part non négligeable (400 personnes en moyenne par manifestation cette année) de la fréquentation totale du site.



Il s'agit maintenant de continuer à améliorer ces démarches (balisage/débalisage, dates d'évènements pour concilier les usages, qualité des dossiers de demande d'autorisation notamment pour les cartes, cohérence avec les communes ...) et de mettre en place une charte des manifestations sportives, en lien avec les démarches de progrès déjà en cours (« Manifestation partenaire du Parc »).

### 2.1.2 / Le projet de Charte de gestion des manifestations sportives et les outils développés

En 2016, des réunions et ateliers de travail ont été menés avec les organisateurs de manifestations sportives pour réfléchir à une meilleure gestion de ces manifestations, d'un point de vue spatial, temporel et également en termes de sensibilité de certains secteurs.

Pour certaines de ces problématiques, il manquait d'outils communs permettant une meilleure connaissance mutuelle et des aides à la décision.

Ainsi, le SMPNRVA propose aux organisateurs de manifestations sportives et aux communes – à compter de janvier 2017 – deux **outils numériques collaboratifs** :

- Un **agenda (Google)** : il présentera les dates des manifestations ayant fait l'objet d'une déclaration auprès des services de l'Etat. Il permettra d'identifier des périodes sur lesquelles la fréquentation du site pourrait être critique ;
- Un **service de stockage et de partage de fichiers (Drive Google)**. Il comprendra trois parties :
  - o 1 dossier destiné aux **organisateur**s
  - o 1 dossier destiné aux **communes**
  - o 1 dossier destiné aux **avis pour le SMPNRVA** pour les manifestations sportives **2017**.

Un **tutoriel d'utilisation** de ces outils Google a été réalisé.

Ces outils sont proposés par le SMPNRVA afin de **faciliter l'échange d'informations** entre les différentes parties (les organisateurs, les communes et le SMPNRVA). Ils ne permettent à aucun moment de se soustraire aux démarches de déclaration de manifestations sportives auprès des Services de l'Etat.

Deux dossiers concerneront plus particulièrement les organisateurs:

- le **dossier « Organisateur »** : est une « boîte à outils » pour faciliter certaines démarches. Il contient des éléments d'informations concernant les procédures de déclarations en préfecture, des cartes de chemins sensibles (nord et sud de la Chaîne des Puy, tutoriel Openrunner pour la numérisation de vos parcours, des informations ressources pour l'organisation des manifestations, des comptes-rendus de réunions, etc ...

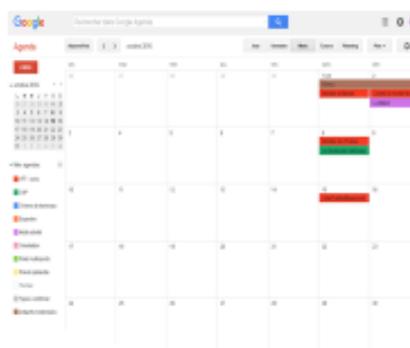
- le « **Dossier Avis 2017** », dans lequel figurera un fichier de recensement des manifestations sportives déclarées ainsi qu'un sous-dossier par manifestation. Chaque organisateur trouvera un **sous-dossier de sa manifestation** pour lequel lui seul et le SMPNRVA auront accès. Il contient, entre autres : la déclaration qui aura été transmise au SMPNRVA par la Préfecture (ou sous-préfecture), les parcours numérisés qui auront été adressés, l'avis émis par le SMPNRVA pour cette manifestation.

Des nouvelles réunions auront lieu en 2017 avec les communes pour faciliter le partage d'information et organiser un circuit dans les autorisations afin d'éviter certaines problématiques. La réflexion sur cette charte se poursuivra, même si pour l'instant certaines orientations se dessinent :

- **poursuivre et améliorer la qualité du suivi** fourni par l'équipe qui, à défaut de limiter le phénomène, s'efforce de l'accompagner en tenant compte des enjeux du site.
- **conserver à moyen terme un nombre limité de puits accessibles** aux manifestations sportives pédestres (pas de manifestations VTT sur les puits autorisés jusqu'à présent)
- Ces puits accessibles devront faire l'objet d'une **implication croissante des organisateurs quant à leur entretien**. Les quelques expériences menées en la matière montrent que cette implication est bien acceptée et peut être efficace si ces chantiers sont bien coordonnés.
- Les **gardes nature doivent rester en première ligne** sur ces actions de terrain.

## Outil de partage : Google Drive

- Accès par autorisation du Parc par adresse Mail
- Agenda en ligne des manifestations sportives en Chaîne des Puits



## Guide d'aide aux procédures de déclaration

- Procédure fixe non simplifiable
- Outil de compréhension de la procédure



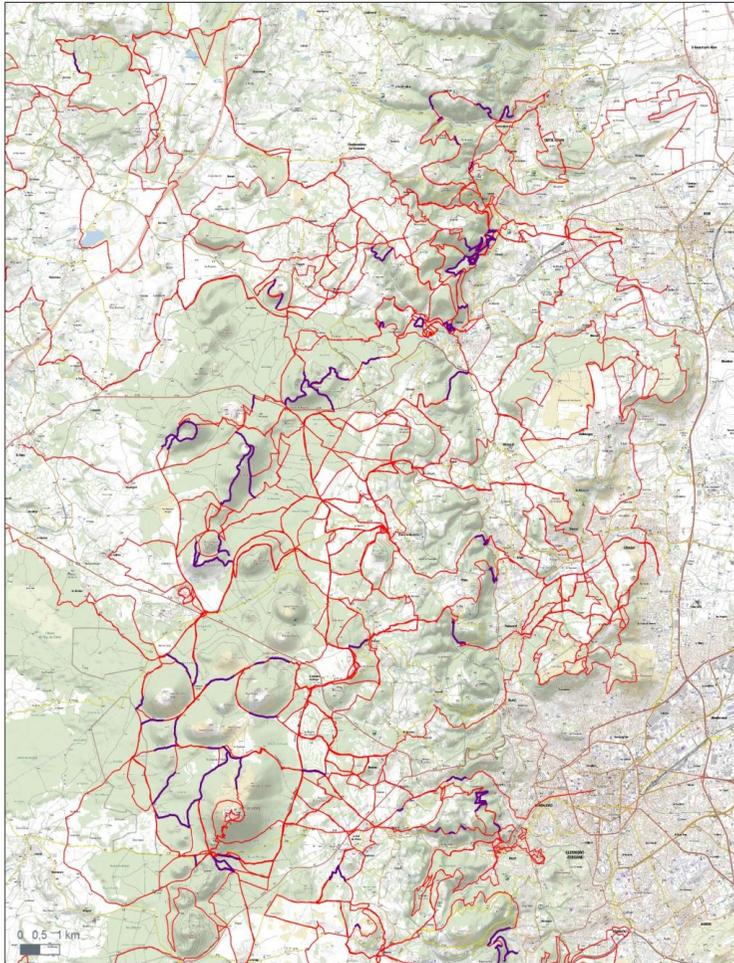


### Tronçons de chemins sensibles empruntés par les manifestations sportives en 2015

<Elem\_Dyn\_etiq>

- chemin\_sensi
- manif\_non\_mot2015\_j

source : PNRVA 2015-2016  
ERARD, LACOMBE, LAJOIE, PERRAUDIN, ROQUETANIERE  
fond Scan express IGN© CRAG  
réalisation : SMPNRVA SIG 2016  
oroquetanier@parcdevivars.fr

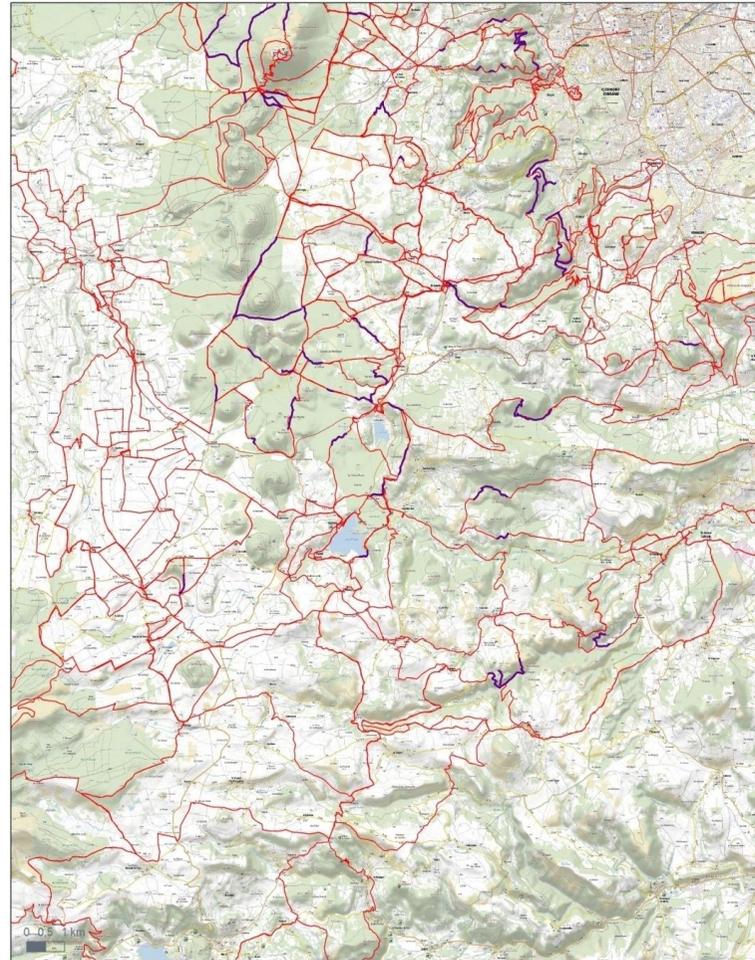


### Tronçons de chemins sensibles empruntés par les manifestations sportives en 2015

<Elem\_Dyn\_etiq>

- chemin\_sensi
- manif\_non\_mot2015\_j

source : PNRVA 2015-2016  
ERARD, LACOMBE, LAJOIE, PERRAUDIN, ROQUETANIERE  
fond Scan express IGN© CRAG  
réalisation : SMPNRVA SIG 2016  
oroquetanier@parcdevivars.fr



## 2.2 / La FOrmation A Distance des prestataires touristiques

Les visiteurs manquent souvent d'informations en amont pour découvrir ce site dans le respect de ses fragilités et de ses usages, et aussi dans la possibilité d'appréhender sa grande richesse et sa diversité.

Dans le cadre du site classé et du projet d'inscription au Patrimoine Mondial il était indispensable **d'améliorer les connaissances des personnes en lien direct avec les visiteurs** (et notamment en amont des visites sur site), **de développer une culture commune locale, replacée dans un contexte international et dans une démarche de qualification d'un territoire exceptionnel.**

Une formation à distance a donc été mis en place par le SMPNRVA, la Région et l'organisme de formation ADELFA afin de **sensibiliser, informer et former gratuitement toute personne en situation de renseignement touristique en Chaîne des Puys et Faille de Limagne** (conseiller touristique, agent d'accueil, réceptionniste, hébergeur...) pour une meilleure connaissance du territoire (patrimoines géologiques notamment), la compréhension des usages et des mécanismes de gestion, en lien avec l'offre touristique et les produits associés.

Ces personnes sont en amont et informent un grand nombre de visiteurs à tout moment de leur séjour et même au préalable, bien plus que les Gardes Nature sur le terrain : la qualité et la précision du contenu de l'information délivrée est donc fondamentale pour accompagner la gestion du site. Ainsi ce public arrive sur le site en connaissance de cause, dans le respect des usages, et bien sûr en diffusant sur d'autres secteurs que le secteur central. L'idée est ainsi de toucher beaucoup plus de monde et démultiplier les efforts.

Pour mener à bien cette action, le choix s'est porté sur un **outil entièrement informatisé** qui peut être suivi soit depuis son lieu de travail, soit depuis son domicile : on parle alors de **Formation A Distance ou FOAD**. Elle est mise à disposition des employeurs pour permettre à leurs salariés (ou à toute personne qui y trouverait un intérêt) de bénéficier à tout moment et gratuitement d'un enseignement adéquat sur ce territoire spécifique, fragile et en constante évolution. Il peut également être un plus pour les personnes en recherche d'emploi, notamment le personnel saisonnier.

Cette action doit :

- Permettre un **accueil qualitatif** des publics, à la hauteur des objectifs du projet ;
- Permettre la **préservation des édifices géologiques et la conciliation des usages** ;
- Faire des prestataires touristiques et personnels d'accueil des **ambassadeurs du territoire** concerné.

Elle se compose de 3 modules de formation :

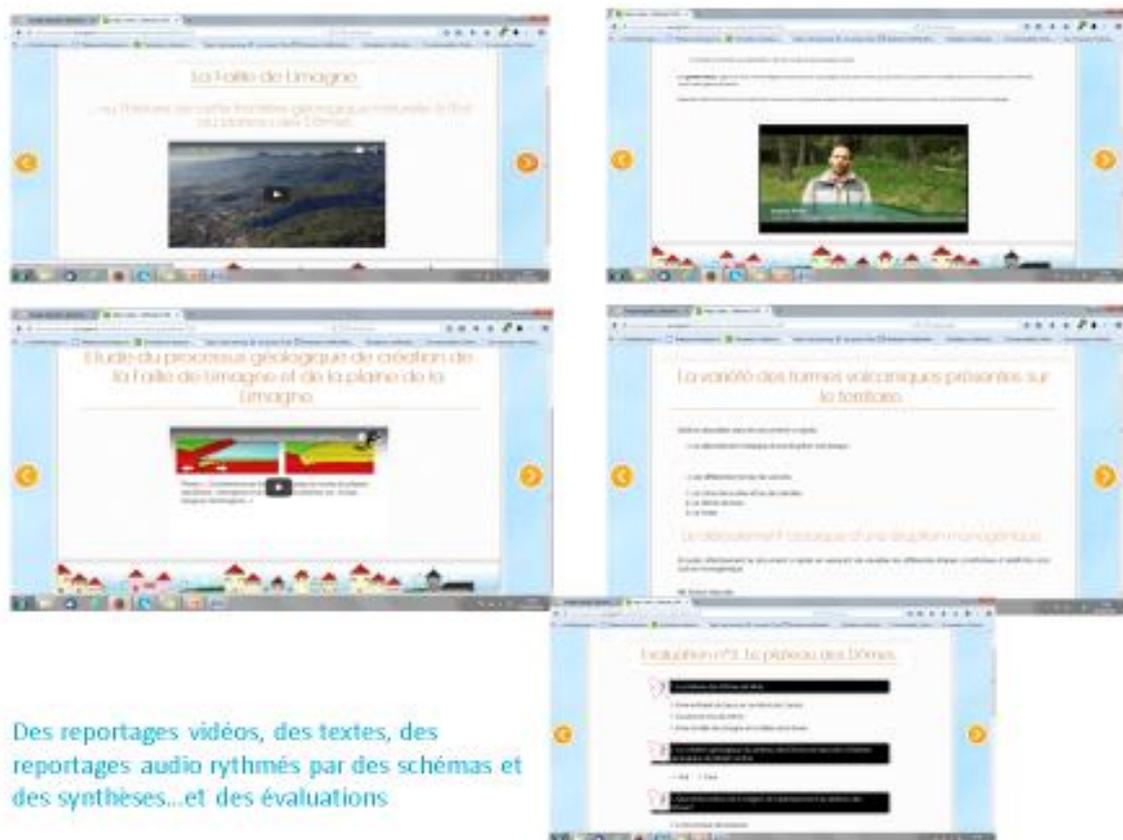
- **Module 1 : la géologie appliquée au territoire** et dont l'objectif pédagogique est d'optimiser la valeur technique du renseignement touristique et donc sa qualité.
- **Module 2 : La gestion d'un site touristique naturel mondialement connu** pour permettre à l'apprenant d'être informé des modes de gestion, des stratégies de développement et de sensibilisation sur le terrain, de la conciliation des usages (notion de visiteur/invité).
- **Module 3 : Informations pratiques, « trucs et astuces »** (exemples les balisages, la campagne "Fragile par nature", les événementiels, les actions de désengorgement de la zone centrale...).

Elle a été **effective à partir de début 2016** et depuis ce lancement :

- **61 personnes ont été inscrites** (agents des Offices de Tourismes, de TC Dômes, agents CD63 Accueil Gd Site, Vulcania), et **43 attestations de fin de formation** ont été délivrées au 31/12/2016. Ces attestations sont cosignées par les présidents du CD63 et du SM PNRVA.

De plus d'autres personnes ont été inscrites : agents du Comité régional du Développement touristique en Auvergne (10), élu (1 CA d'un OT), les membres du bureau de Dômes Union, des agents de collectivités...

**En 2017**, outre certains Office de Tourisme et sites muséographiques en attente, il est prévu de **proposer la formation aux hébergeurs**.



## 2.3/ Les démarches participatives : des ateliers Grand Public

En 2016, deux actions particulières ont été menées pour sensibiliser les usagers de la Chaîne des Puys en les faisant participer à des actions de gestion du site :

- **Un atelier pastoral**, en Juin, qui a permis de rassembler près de 30 personnes autour de la conduite d'un troupeau et des soins à mener en estive, un échange avec les éleveurs et les bergers, et d'expérimenter la mise en place de filets mobiles, action nécessaire dans un secteur de pâture sans clôtures fixes, et qui permet une gestion de l'herbe plus ciblée.
- **Un atelier d'entretiens des sites**, journée organisée avec la Société des eaux de Volvic, la LPO et le CEN Auvergne en Octobre, pour faire participer des salariés de l'entreprise et des organisateurs locaux de manifestations sportives à des travaux d'entretien ou d'améliorations de sites. L'équipe du SMPNRVA a encadré deux groupes, un sur les Puys de Jumes et Coquille, un sur le secteur de Notre dame de la Garde (10 personnes par groupe), et a mené un atelier de recensement des Indices de biodiversité Forestière l'après-midi.

Ces actions seront à renouveler, voir à multiplier en 2017, notamment pour augmenter la participation des organisateurs de manifestations sportives à l'entretien des sites utilisés par exemple.

### Journées participatives

Dimanche 12 Juin : **atelier pastoral**, SM PNRVA et Estive d'Orcines – 30 personnes



Samedi 9 Octobre : **Entretien de sites**

Organisée avec la Sté des Eaux de Volvic, sur l'impluvium: SM PNRVA (chemins des Puys de Jumes et Coquille, Notre Dame de la Garde), CENA (Sagnes de Pulvérières), LPO (ruisseau de...) – 50 personnes

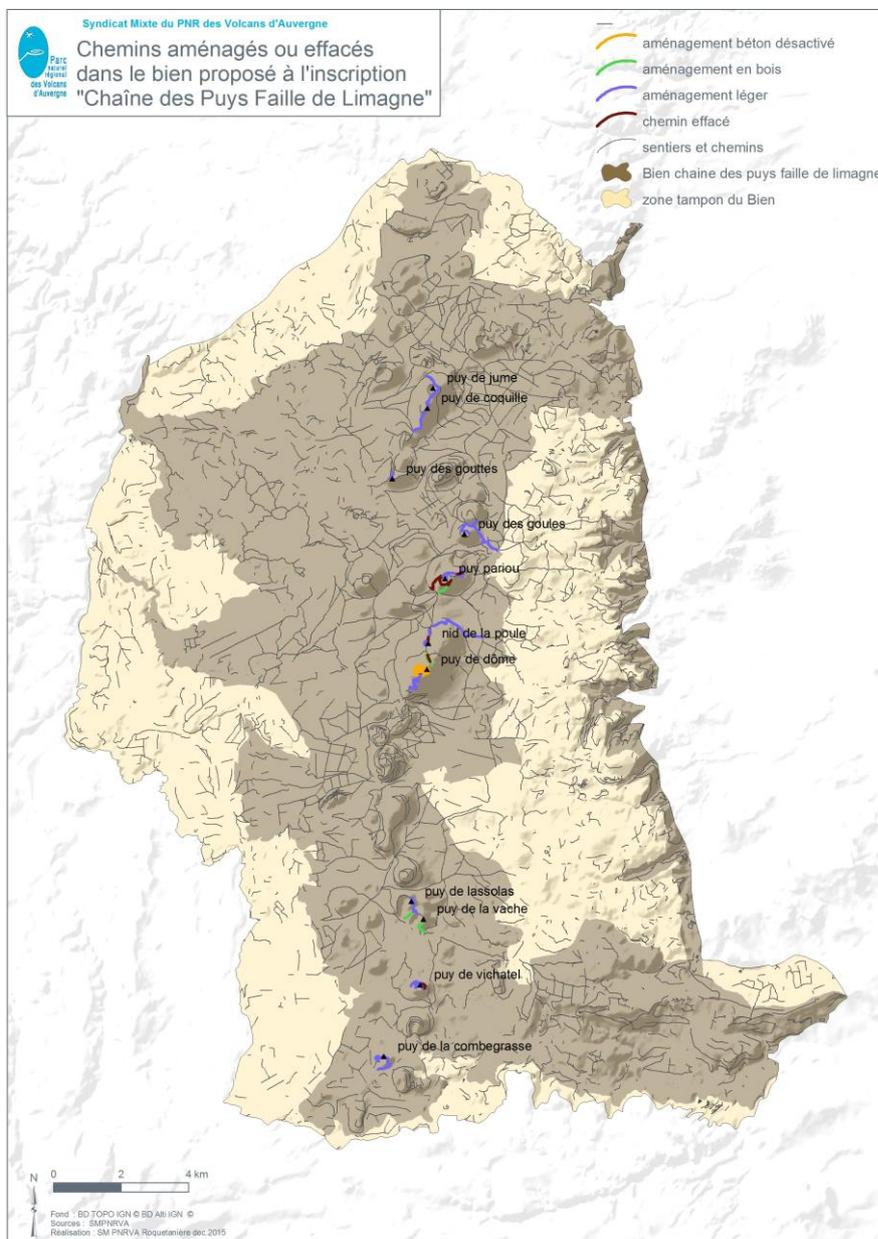


## 2.4 / Le suivi de l'érosion des sites et chemins : travaux et écompteurs

Pour rappel, depuis près de 20 ans, et de façon plus systématique depuis 10 ans, le Parc des Volcans mène un programme **d'amélioration des chemins fréquentés** sur les Puys. **Le parti pris est de réaliser des aménagements les plus légers possibles**, et surtout de gérer l'eau depuis les sommets et de canaliser la fréquentation pour qu'elle ne sorte pas des chemins dédiés.

Ce parti pris a dû s'accompagner d'un effort des collectivités pour **avoir du personnel pouvant entretenir ces aménagements**, principalement des drains ouverts, des puits perdus ou du tressage de châtaigner (les protections de la végétation en toile coco étant elles vouées à disparaître avec la reprise de la végétation). C'est chose faite depuis plusieurs années avec les postes de Garde Nature et agents techniques, basés principalement au Parc des Volcans et financés par le Département, la Région et Clermont Communauté et certaines années l'Etat.

La carte suivante montre l'ensemble des sites aménagés qu'il est nécessaire d'entretenir chaque année



En 2016, quelques travaux particuliers ont été menés par cette équipe dédiée :

### Dans le secteur du Puy de la Vache



Chemin sud est en 2015 : surcreusement + contournement des marches / élargissement du chemin



2016 : déplacement des marches contre le talus + fil guide + seuil dans la zone ravinée + calage en grosse pierres



2015 : Haut du chemin nord : élargissement et ravinement des 2 côtés des marches.



Automne 2015 : Haut du chemin nord : remplissage des ravines avec des branchages + coupes d'eau

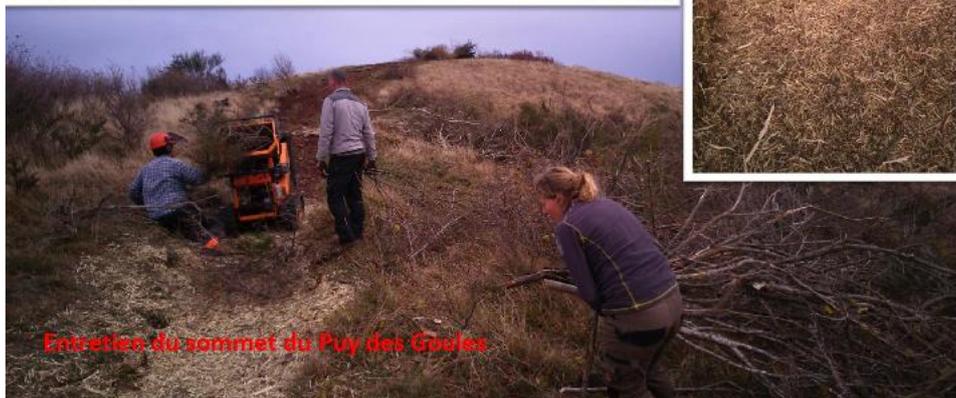


Automne 2016 : Haut du chemin nord : ravines fixées et végétalisation à travers les branchages

#### Côté des Puy des Goules et Sarcoui



Mise en défens de la Grotte du Sarcoui



Entretien du sommet du Puy des Goules

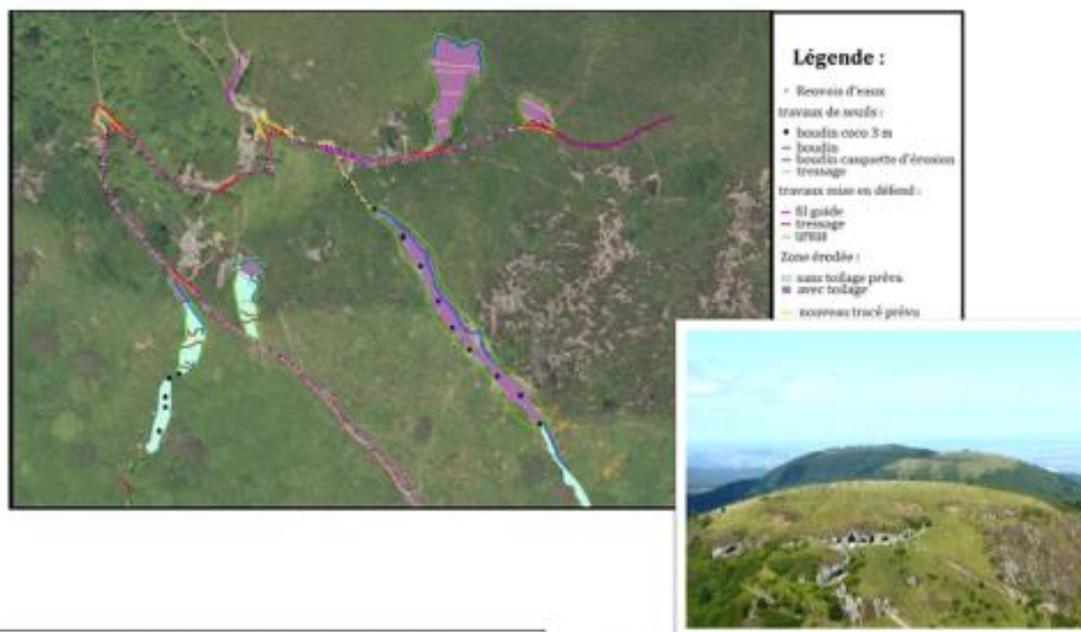
## Clôtures sur Combegrasse, ou plessis et drains sur l'ensemble des sites



## Projet de préservation et mise en valeur sur un nouveau Puy : le Puy de Clersoux

Dans le cadre de la convention cadre de partenariat signée entre l'association Dômes Union, le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme (CD63) et le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne (SMPNRVA), le président de l'association des propriétaires du Clersou, Mr MONNET, a sollicité les services du Parc afin d'étudier les possibilités de restauration des différents accès au puy. En effet, le flanc sud de ce puy comporte de nombreuses traces et/ou raccourcis qui prennent la direction du sommet en passant devant les entrées des grottes. Site assez fréquenté, cette face sud présente de nombreux secteurs fortement érodés et qu'il convient de préserver.

Suite à cette rencontre un état des lieux a été réalisé et des propositions techniques d'aménagement ont été émises. Un dépôt de dossier de demande d'autorisation de travaux et de sollicitation de subventions sera ensuite réalisé début 2017 et les travaux devraient démarrer cette même année.



Réhabilitation chemins du Puy de Clersoux	
Interventions	Coût HT
Matériaux	7 700
Matériel/intervention extérieure	28 700
Ecocompteur, signalétique	4 000
Main d'œuvre	17 800
<b>Total</b>	<b>59 000</b>

Maîtrise d'ouvrage : SM PNRVA

Financeurs	%	Total
SM PNRVA (main d'œuvre interne, part d'autofinancement)	30%	17 600
Région	20%	11 800
Feder	50%	29 500

## Résultats des écompteurs année n+2

Dans le cadre de la mise en place d'un observatoire de la fréquentation, 16 écompteurs répartis sur 13 sites ont été mis en place par le SM PNRVA.

Pour mémoire, les phases ont été les suivantes :

### Phase 1 fin 2014/2015 :

\* acquisition de **10 écompteurs** – 25 278 € TTC - Financement Fondation CDP/FL- mise en place et suivi SM PNRVA

\* **Stagiaire** pour la mise en place/réflexion- SM PNRVA

**Phase 2 en 2016:** acquisition de **6 écompteurs** – 15 286€ TTC - financement DREAL AUVERGNE- mise en place et suivi SM PNRVA

### Phase 3 en 2016:

\* réflexion pour une **plateforme commune des données** avec le service tourisme du CD63

\* réalisation d'**enquêtes qualitatives** sur site (CD63)

En 2017, les actions suivantes devront être menées :

\***1 écompteur** pour le Puy de Clersoux (SM PNRVA)

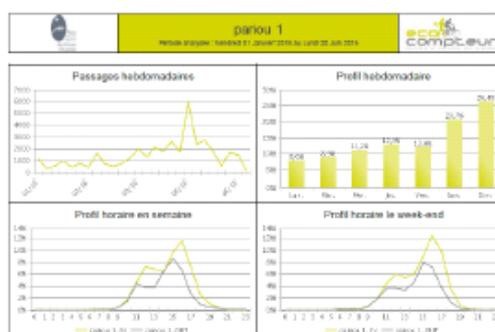
\* **opérationnalité** de la plateforme

\* poursuite des **enquêtes qualitatives** (CD63)

\* analyse des données pour faire le lien avec les travaux sur certains sites (Combrasse, Clersoux...) et l'information/sensibilisation mise en place

Les résultats de ces deux années sont les suivants et montrent une augmentation globale de la fréquentation, sans forcément un désengorgement du secteur central. Pour être plus fin dans l'analyse, il conviendrait de croiser cela avec la météorologie, les jours fériés, la montée des brebis, les périodes de voyages scolaires, etc ....

	Année 2015	Année 2016	%	nombre	1 <sup>er</sup> semestre 2016	2 <sup>ème</sup> semestre 2016
Puy des Goules et Sarcoui	13 177	22604			7809	14 795
Puy de Pariou nord	77 400	72856	-6	-4544	28 110	44 746
Puy de Pariou Est	113 200	120870	+6,7	+7670	41 273	79 597
Puy de Dôme (chemin des chèvres)	82 600	85114	+3	+2514	28 021	57 093
Puy des Gouttes	7 300 Vol : 3 mois d'arrêt	11 852			1 939	9913
Puy de Jumes	9 000	12 229	+35,8	+3229	4 510	7 719
Puy de Coquille	6 500	10 014	+54	+3514	4 521	5 493
Puy de Vichatel cratère		7 881			4 144	3 737
Puy de Vichatel gabion (éco-compteur manuel)		7 888			1 703	6 185
Puy de Vichatel chemin ouest (éco-compteur manuel)	6 725	6 881				
Puy de Combrasse Est		1 441			586	855
Puy de combrasse Sud Ouest		3 675			939	2 736
Puy de La Vache Est	46 500	51 134	+9,9	+4634	22 801	28 333
Puy de Lassolas Ouest	21 000	23 005	+9,5	+2005	11 517	11 488
Entre PV/PL (chemin fermé en 2016)	3 000	Cellule HS (réparée pour 2017)			Cellule HS	Cellule HS
Puy de Côme		2 588 chiffre ne reflétant pas la réalité			2316- Cellule recouverte par la végétation	272 – cellule arrachée (après passage brebis juillet)
Puy de la Nugère		5791			3 304	2 487
Puy de Louchadière		2497			1 079	1 418



## 2.5 / L'amélioration de la veille sur le territoire PM et lien avec les communes

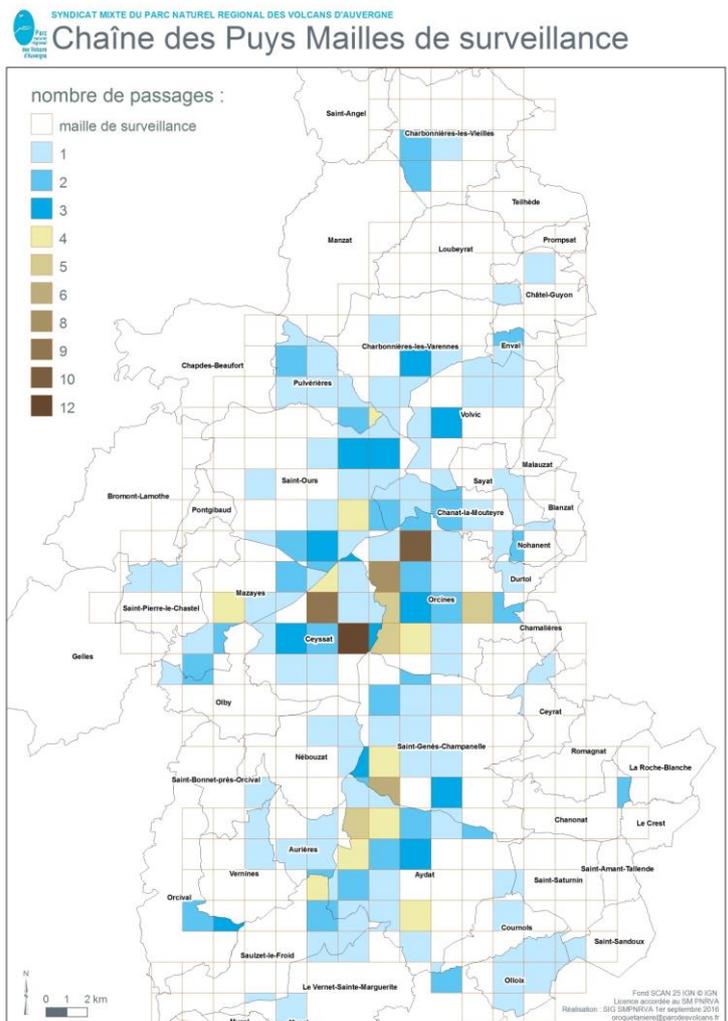
L'équipe des Gardes Nature ont également une mission de veille très importante sur ce territoire, et ils s'emploient à surveiller ce qui se passent sur les communes en terme de :

- Dépôts sauvages, pollutions diverses
- De balisage sauvage
- De feux
- De dégradation des aménagements
- De circulation motorisée hors-piste
- De coupes illégales

Les relevés sont directement réalisés sur le terrain à l'aide d'une tablette et d'outils numériques en ligne, puis un bilan est envoyé aux élus « délégués » dès la 1ère semaine de chaque mois. Sur les 26 communes qui ont reçu des fiches de surveillance plusieurs fois dans l'année, 8 communes nous ont contacté ou ont agi directement suite à ces envois, ce qui est une nette progression depuis un an ; le fait de cibler les élus délégués Parc plutôt que les secrétariats a permis cette meilleure réactivité.

De plus, afin de ne pas oublier de secteurs, un découpage par maille de 1,5 km sur 1,5 km sur tout le périmètre a été cartographié afin d'améliorer l'opérationnalité de cette action en guidant les secteurs de veille.

Cette veille a également permis d'initier une action actuellement menée avec le CD63 concernant la lutte contre les dépôts sauvage, en permettant une première cartographie des zones de dépôts et leur caractérisation.



## 2.6/ L'accompagnement et le suivi de projets de mise en estive ou d'estive en cours-

### Une vision globale des actions menées en Chaîne des Puys depuis plus de 10 ans, dans l'objectif de mise en valeur paysagère et de reconquête pastorale :

Depuis plusieurs années, le programme de mise en valeur du site classé, porté par le Parc des Volcans et les initiatives privées ou communales, a mis en œuvre des opérations ponctuelles permettant le maintien des espaces ouverts par la lutte contre l'enfrichement ou la réouverture d'espaces boisés ou couverts d'accrus.

Pour autant, ces opérations **souvent d'opportunités doivent absolument être accompagnées de programmes globaux**, et en l'occurrence dans ce cadre de soutien à l'agriculture de montagne, au maintien des sièges d'exploitation, à l'organisation foncière des exploitations, le tout en lien avec la préservation de la diversité floristique pastorale notamment et des habitats associés

Seulement six estives collectives et quelques usagers individuels sur les puys et les coulées interviennent sur ce secteur. Or le maintien du pastoralisme dépend de la vitalité du tissu agricole du périmètre Chaîne des Puys-faille de Limagne dont la connaissance précise est essentielle pour anticiper les évolutions. Ce tissu et cette occupation agricole, notamment du plateau des dômes, est également important d'un point de vue paysager (mise en scène des volcans qui se détachent de leur piédestal).

Ces opérations, globales et d'opportunité, doivent se mener en parallèle, sans s'exclure l'une l'autre mais, au contraire, en se nourrissant l'une de l'autre. Elles doivent de plus s'intégrer à une réflexion globale sur le fonctionnement agricole et soutenir le sociosystème à l'origine de la présence des estives sur le bien.

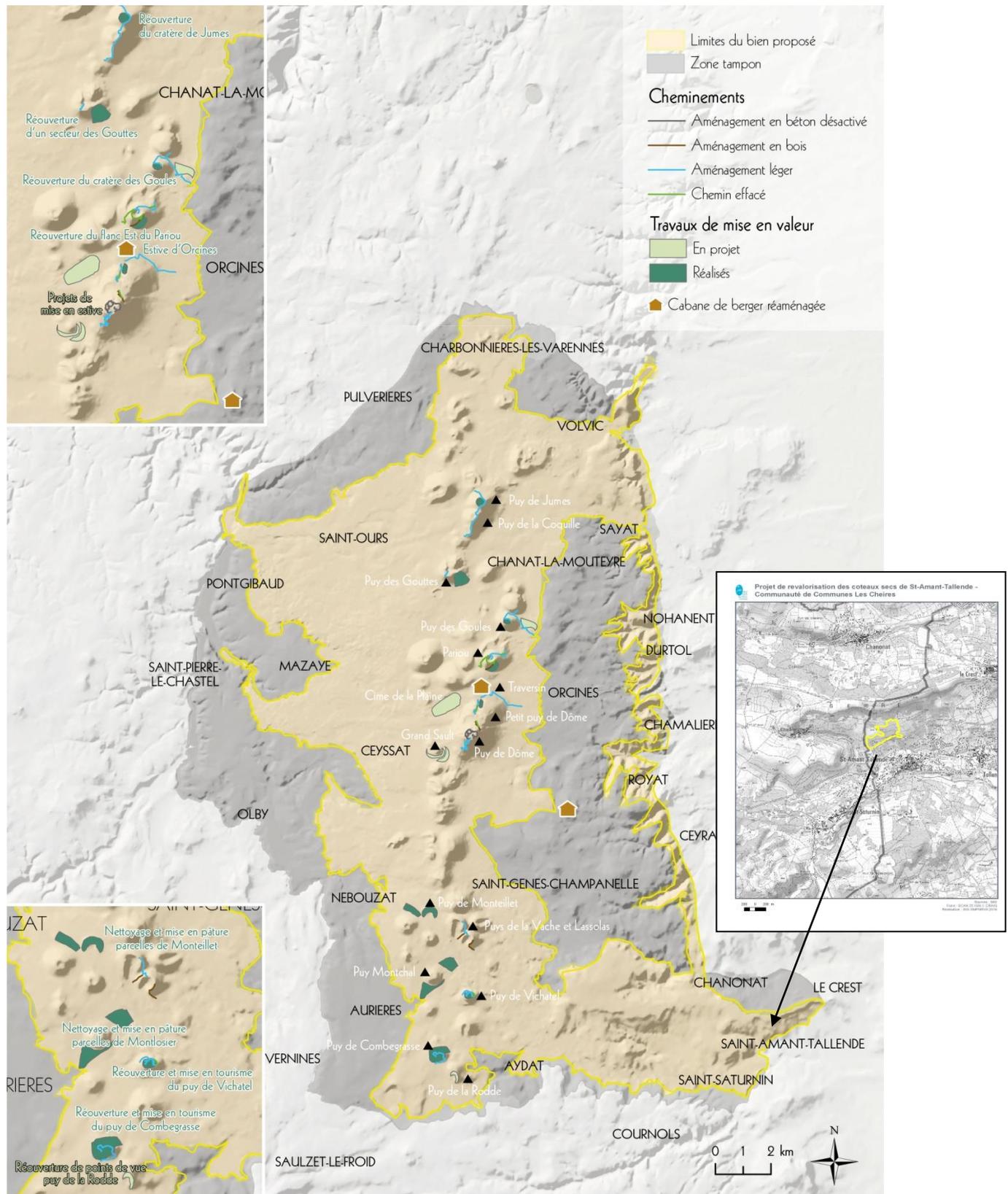
	Sites concernés	Action de mise en valeur paysagère
Réalisés	<b>Domaine de Montlosier</b> (propriété du SM PNRVA)	Réalisés par le SM PNRVA <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>acquisition en 2004</b> des parcelles autour du site de Montlosier suite à la tempête de 1999 (fonds européens + Régionaux+ SM PNRVA) :anciennes péciaires en chablis</li> <li>- <b>nettoyage des chablis, chaulage, semis, clôtures et convention de pâturage</b> en Agriculture Biologique (bovins et ovins)-réouverture de points de vue sur les Puys de la Vache et Lassolas</li> </ul>
	<b>Puy de Vichatel</b> (propriété du SM PNRVA)	Réalisés par le SM PNRVA <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>acquisition de parcelles</b> du puy de Vichatel dont sommet et cratère (entre 2003 et 2015)</li> <li>- <b>réouverture du cratère et de points de vue</b> (coupes et broyage) de façon ponctuelle, en lien avec la pression du pâturage</li> <li>- <b>gestion pastorale expérimentale</b> de brebis avec le Lycée agricole de Rochefort Montagne depuis 10 ans, ouverture dans le cadre de contrat Natura 2000, garde nature bergère à partir de 2015 et troupeau mobile, études/suivi des milieux (dont Natura 2000)</li> </ul>

<p><b>Puys de Jumes</b> (propriété sectionnale)</p>	<p>Réalisés par le CENA (Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne) dans le cadre des actions du CEPIV + Contrat Natura 2000 (lien avec le SM PNRVA) - 2014/2015/2016</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Travaux d'ouverture du cratère du Puy de Jumes et point de vue</b> (coupes de ligneux),</li> <li>- <b>pâturage</b> de brebis par un éleveur local</li> </ul>
<p><b>Puy de Combegrasse</b> (propriété sectionnale, gérée par un SMGF)</p>	<p>Réalisés par le Syndicat Mixte de Gestion Forestière SMGF d'Aydat (Partenariat avec la SM PNRVA pour l'élaboration du projet : montage du dossier de demande d'autorisation en site classé et du dossier de demande de subvention Datar/Massif central)) – 2014/2015/2016</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Mise en valeur du puy de Combegrasse</b> par suppression des accrus de pins sylvestres (et broyage) et mise en pâture par 3 agriculteurs locaux ; <b>Partenariat avec la SM PNRVA pour l'élaboration du projet</b> (montage du dossier de demande d'autorisation en site classé et du dossier de demande de subvention Datar/Massif central)</li> </ul> <p>Réalisé par le SM PNRVA :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude floristique (pastorale et biodiversité, année 0),</li> <li>- clôtures supplémentaires pour la gestion des troupeaux</li> <li>- fourniture de semences adaptées (semées par les agriculteurs)</li> <li>- réflexion conduite de pâturage</li> </ul>
<p><b>Puy des Gouttes</b> (propriété sectionnale)</p>	<p>Réalisé par l'exploitant agricole (accompagnement SM PNRVA) : 2013/2014</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- accompagnement de l'estive par des Mesures Agro-Environnementales, dans le cadre de Natura 2000 : lutte contre l'enfrichement, broyage zone d'ajoncs et arrachage de semis de résineux dans le cratère</li> </ul>
<p><b>Puy de Pariou/Petit Puy de Dôme</b> (Bien indivis en associations)</p>	<p>Réalisé par le SM PNRVA + éleveurs + propriétaires - 2013/2014</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mesures Agro-Environnementales dans le cadre de Natura 2000 : lutte contre l'enfrichement, coupes de ligneux principalement noisetiers (flanc est du Puy de Pariou, secteur du petit puy de Dôme), conduite de pâturage -</li> </ul>
<p><b>Puy des Goules</b> (Bien indivis en association, convention avec Dômes Union)</p>	<p>Réalisé par le SM PNRVA + éleveurs + propriétaires – 2015/2016</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- coupes des noisetiers et genêts du cratère : broyage pour</li> </ul>

		ouverture avant pâturage : 2015 et 2016, conduite de pâturage
	<b>Secteur Puy de Monteillet</b> (sectionnaux, gestion commune de Nébouzat)	Réalisé par la commune de Nébouzat, travaux à partir de 2012 (Dossier autorisation site classé réalisé par le SM PNRVA en 2007)  - Défrichage (plantations de résineux, accrus de résineux) et remise en pâture
	<b>Puy de Pourcharet</b>	Réalisé par l'estive de Recoleine, section bovine (accompagnement SM PNRVA) : 2014  - Mesures Agro-Environnementales dans le cadre de Natura 2000 : Broyage genêts et fougères, enlèvement semis résineux, conduite de pâturage – 2013/2014
<b>Projets</b>	<b>Chauroux</b> (sectionnaux, SMGF, pied des Puits des Goules et Sarcoui)	Sera réalisé par le SMGF d'Orcines (gestion ONF) : 13.5 ha  - début hiver 2016/2017 : « débroussaillage d'une zone » par exploitation des bois (accrus et feuillus) sans dessouchage, conservation d'îlots (et valorisation en bois énergie des broyats)- idée agroforesterie - fin hiver 2016/2017 : passage d'un broyeur forestier (souches et branches restantes) - automne 2017 : second passage broyeur forestier - entretien par l'estive bovine  Sera réalisé par la coopérative d'estive Orcines (section bovine)  - clôtures - dispositifs d'abreuvement (citerne 3000 l)
	<b>ASL 1</b> (bien indivis en ASL, est PDD Grand Sault et petit Sault, cime de la Plaine)	Sera réalisé par l'ASL 1 et/ ou collectivités (voir si tout ou partie), secteur Cime de la Plaine, Grand Sault/Petit Sault  - mise en place de clôtures - réalisation d'une conduite d'eau avec sortie d'eau - étude d'impact (site classé, Natura 2000) - défrichage d'une péciaire - « débroussaillage partiel » de plusieurs secteurs (noisetières principalement )  Réalisé ou à réaliser par le SM PNRVA :  - étude sur les cheminements - accompagnement terrain pour définir les projets

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- dossiers de demande d'autorisation et de subvention</li> <li>- suivi de travaux</li> </ul> <p>Réalisé ou à réaliser par le CD63 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- accompagnement juridique sur les statuts de l'ASL</li> <li>- faisabilité alimentation en eau</li> </ul>
	<b>ASL 2</b> (bien indivis en ASL, Puy de Côme et Aumône, Chabanne Vieille)	<p>Sera réalisé par l'ASL 2 et / ou collectivités (voir si tout ou partie), secteur Chabanne Vieille/La Fumade</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mise en place de clôtures</li> <li>- réalisation d'une conduite d'eau avec sortie d'eau</li> <li>- étude d'impact (site classé, Natura 2000)</li> <li>- « débroussaillage partiel » de plusieurs secteurs (noisetières principalement)</li> </ul> <p>Réalisé ou à réaliser par le SM PNRVA :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude sur les cheminements</li> <li>- accompagnement terrain pour définir les projets</li> <li>- dossiers de demande d'autorisation et de subvention</li> <li>- suivi de travaux</li> </ul> <p>Réalisé ou à réaliser par le CD63 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- accompagnement juridique sur les statuts de l'ASL</li> <li>- faisabilité alimentation en eau</li> </ul>
	<b>Montagne de la Serre</b>	<p>Sera réalisé par la Communauté de communes Les Cheires (accompagnement ponctuel du SM PNRVA : analyse terrain, définition des travaux et cartographie) :</p> <p>Surface concernée : 14ha</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Débroussaillage mécanique ou manuel sur une partie du site, par principe de layons</li> <li>- Mise en place de clôture</li> </ul>

La carte réalisée dans le cadre du dossier complémentaire pour l'inscription au Patrimoine Mondial regroupe de façon quasi exhaustive ces actions :



Carte des actions de préservation et de mise en valeur sur le périmètre du bien et sa zone tampon (Cf. : fiche Capacités d'actions sur le foncier privé)  
 © E. Langlois, CERAMAC, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand d'après données PNRVA

Toutes ces opérations ont parfois **leur revers de la médaille** :

- impact paysager et écologique fort et mauvaise ressource pastorale pour le Puy de Combrasse actuellement (ouverture brutale, pression de pâturage trop immédiate ou mal répartie, sécheresse en n+1 ...)
- mise en valeur paysagère trop peu rapide par rapport aux attentes de la société pour le Puy de Vichatel (par souhait de n'ouvrir que ce qui est pâturable par le troupeau et qui peut résister à l'érosion, et maintenir de la diversité écologique)

Les parcelles de MONTLOSIER ont plutôt eu de bons résultats au vu de l'antécédent (forestier, résineux) et des attentes (ouvertures de points de vue sur La Vache et Lassolas)

Les actions ont pu surtout se faire pas à pas :

de 2004 à 2005

- nettoyage des chablis, les rémanents ayant été soit brûlés sur une parcelle (et les cendres éparpillées), soit broyés sur une autre (et les broyats enfouis)
- chaulage pour limiter l'acidification du sol (du fait des épicéas précédents)
- semis constitués d'espèces adaptées au site et au besoin de pâturage et de biodiversité

à partir de 2006

- pâturage par des éleveurs en AB, qui ont adapté leurs pratiques pour transformer ces parcelles en véritables prairies d'estive :
  - o ces derniers ont mis une pression de pâturage faible et ont fauché, ce qui a permis de limiter la pousse de certaines espèces non souhaitées (comme les chardons)
  - o ils entretiennent les clôtures
  - o ils ont accès à l'eau (soit par canalisation, soit par proximité de la rivière)
  - o ils ont participé au concours « prairies fleuries »

Sur la base de ces retours d'expérience il est impératif, pour les nouveaux projets, de les adapter au regard des problématiques rencontrées.

### **Accompagnements 2016**

- **Estive d'Orcines**

La coopérative d'estive d'Orcines continue d'être fortement accompagnée par les équipes du Parc, que ce soit sur le terrain ou en aide de montage d'opérations particulière.

Sur le terrain, la présence physique régulière des Gardes Nature du Parc, renforcée cette année par les services civiques du Département, a permis non seulement d'informer et de sensibiliser les publics mais aussi de mettre en place une surveillance plus accrue vis-à-vis des chiens non tenus en laisse. Le policier municipal est également venu en renfort, ce qui reste encore insuffisamment face au comportement des locaux sur les périodes de Mai/Juin et Septembre.

Cette présence terrain permet également d'accompagner les bergers sur la mise en place des filets mobiles, sur des actions de débroussaillage ou sur le déplacement des troupeaux sur certains sites (Puys des Goules, puy de Côme).

En parallèle, un accompagnement au montage de dossier est opéré, et a permis cette année de finaliser l'action « construction de la cabane des bergers » : la cellule de suivi a finalisé le dossier bilan et demande de versement, et a organisé l'accueil presse inaugural de la construction.

En 2017, une réflexion sera menée avec la coopérative pour l'accès à l'eau (demande de certains bergers pour une meilleure conduite du troupeau en secteur fréquenté et outil pour contraindre plus les brebis à manger des ligneux) et sur le mode de pâturage de certains secteurs fragiles (exemple du sommet du Puy de Côme)



**Inauguration de la cabane des bergers**

- **ASL (Associations Syndicales Libres) de Ceysnat**

Depuis la création de 2 ASL sur Ceysnat en 2014 et 2015 (avec un accompagnement des services du CD63 sur la partie juridique), les services du Parc accompagnent leurs réflexions sur la gestion de ces secteurs d'un point de vue pastoral et fréquentation. Des compléments sont également apportés pour une meilleure connaissance de leurs parcelles forestières, en lien avec le CRPF qui réalise le PSG avec eux.

Au niveau pastoral, des projets de réouverture sont en cours d'étude et nécessite une bonne connaissance écologique des secteurs et de leurs potentialités agronomiques dans le respect du site. Un dossier de demande d'autorisation de travaux est en cours d'élaboration par les agents de la cellule de suivi et le chargé de mission Natura 2000 ; il nécessitera d'obtenir des financements spécifiques pour la réalisation d'une étude d'impact, puis pour l'équipement de ces secteurs en eau, clôtures et chemins adaptés.

Il est important de prendre le temps de la réflexion sur ces sites afin d'aller vers des itinéraires techniques adaptées aux spécificités du site et permettant à terme une occupation pastorale sans destructions écologiques d'espèces (protégées) ou de sols mais aussi sans retour à la reconquête ligneuse par mauvais calibrage de la pression pastorale. De plus, une réflexion doit être menée pour la création ou non d'un groupement pastoral, qui peut également prendre plusieurs formes selon les objectifs recherchés.

Le projet de l'ASL1 doit prendre en compte :

- les besoins économiques des agriculteurs locaux (besoins en surface, autonomie fourragère, approvisionnement en eau, contraintes d'accès au site)
- la demande sociale de mise en valeur paysagère des édifices volcaniques dans un cadre de site classé et de projet Patrimoine Mondial

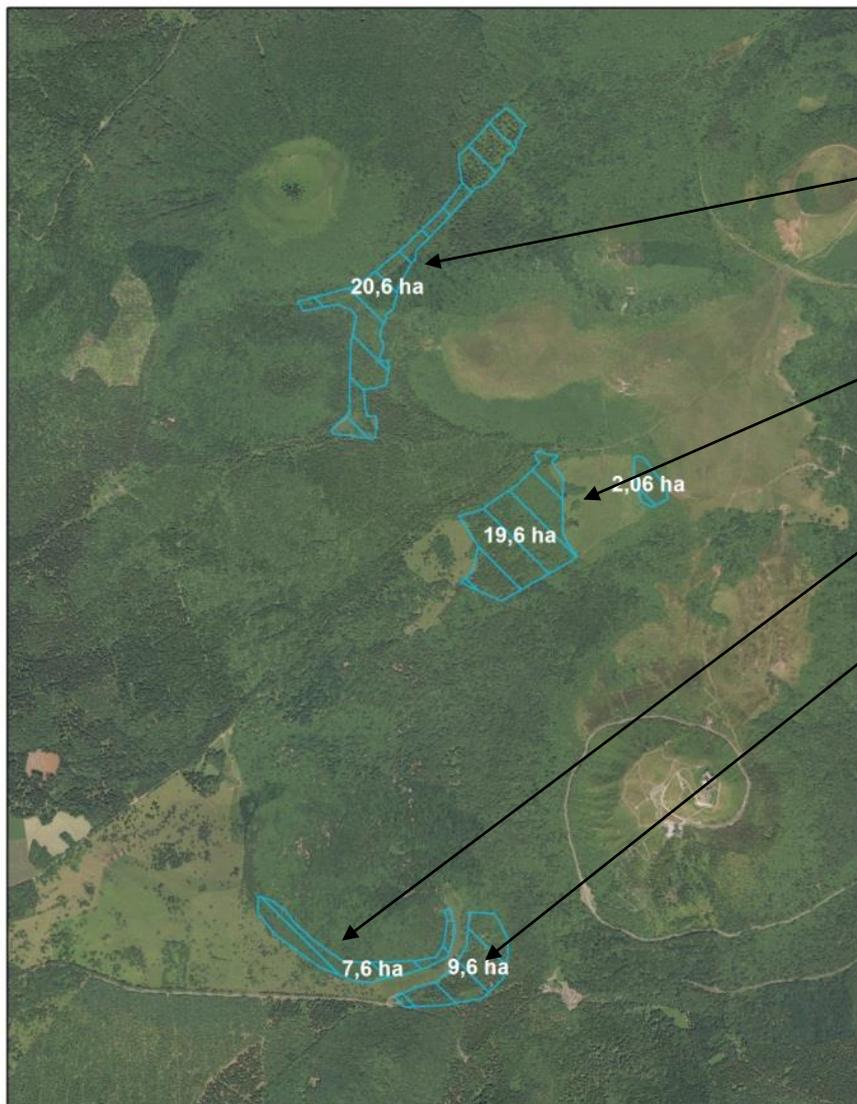
- la préservation des habitats et espèces remarquables dont Natura 2000
- la lutte contre l'érosion et l'appauvrissement des sols
- la préservation des traces archéologiques (édifices romains, tras...)
- les activités diverses exercées sur les zones concernées
- 

Plusieurs secteurs se dessinent pour une réouverture, avec des problématiques différentes et donc des traitements adaptés:

## Associations Syndicales Libres de Ceyssat

### Projet d'ouverture

 Zones d'ouvertures potentielles



- Le secteur de Chabanne Vieille, voire de la Fumade
- Le secteur de cime de la Plaine
- Le secteur du Grand Sault
- La pécière entre le Grand Sault et la RD

Source : SMPNRVA  
Fond ortho SINTEGRA CRAIG 2013  
édition : dec2016

 0 100200 Mètres

## Réflexion sur l'itinéraire d'itinéraire technique du projet

Au vu des connaissances acquises dans d'autres secteurs ou d'autres territoires et afin d'éviter le phénomène d'ouverture brutale suivi d'une recolonisation naturelle des milieux et d'impacts paysagers, il est proposé :

- de limiter au maximum les ouvertures dans les pentes pour faciliter l'entretien régulier éventuellement mécanique (fougères, genets...) des zones pâturées (même si l'objectif n'est pas d'obtenir des prairies mécanisables sans arbres)
- d'éviter de généraliser les coupes brutales par broyeur qui entraîne une défense des végétaux (repousse plus rapide par exemple)
- d'imaginer des ouvertures progressives dans les zones de noisetières notamment
- de préserver des arbres

Ces ouvertures dépendent aussi du nombre et du type d'animaux. Sur ce point, il est nécessaire de bien quantifier les animaux potentiels (nombre, races, périodes, contraintes et phasage dans le temps).

Lorsqu'un nombre important d'animaux sont parqués dans un espace réduit (= chargement instantané important) ils choisissent moins ce qu'ils mangent et réalisent plus de dégât mécaniques sur les rejets (piétinement, passage, grattage). Cependant, il faut être vigilant car une estive cloisonnée ne permet pas parfois de tourner assez vite et cela peut entraîner du surpâturage. De plus, le choix de la période de pâturage sur certains végétaux peut justement permettre leur consommation ou non.

Afin de simplifier le travail des agriculteurs il est nécessaire d'établir à l'avance les itinéraires techniques : tout caler pour la première saison puis définir les grandes lignes sur une période de 5 ans de manière suffisamment précise pour donner une visibilité et suffisamment souple pour anticiper des ajustements. Il est en effet impératif de procéder à un suivi de l'équilibre réouverture / dynamique des végétation / pression de pâturage et prévoir des temps d'évaluation annuels pour procéder à des ajustements dans l'itinéraire technique initialement prévu.

Pour résumer, la gestion du troupeau est aussi importante que la méthode d'ouverture (nécessité d'assurer une pression adéquate pour empêcher que cela ne se referme)

- **Puy de Combegrasse**

Le Puy de Combegrasse est occupé par les agriculteurs depuis 2015, suite à la réouverture du Puy par coupe à blanc de la pinède spontanée. La sécheresse de 2015 sur des sols mis à nu après un couvert forestier n'a pas permis une reprise optimum de l'herbe.

En 2016, une réflexion a été menée avec un des agriculteurs pour **gérer la parcelle** qui lui été dédiée **en sous parcs (pose de clôtures) et réaliser un semis d'espèces adaptées**. Ces actions ont été menées par la cellule de suivi, en lien avec des lycées agricoles et l'agriculteur. Ce même type d'opération se reproduira chez un autre des agriculteurs en 2017. L'objectif est de permettre une pousse de végétation diversifiée et pastorale, et de limiter les zones d'érosion. Un travail de suivi sur la gestion de la fréquentation est associée, pour améliorer la lisibilité du cheminement et éviter des « raccourcis » empruntés par des visiteurs et traversant les parcelles pastorales.

## 2.7/ Le troupeau mobile gardienné

L'objectif de ce projet était de disposer d'un outil de gestion de l'embroussaillage (ou de dynamiques ligneuses importantes) de certains secteurs et de leur réintégration dans les systèmes d'exploitation « classiques » à terme.

C'est ainsi un projet test qui a pour vocation :

- de ré-ouvrir des zones à vocation d'estive ou de maintenir des zones ouvertes en cours d'embroussaillage, en les intégrant dès que possible à des exploitations
- d'expérimenter des modes de gestion adaptées au territoire..

La présence d'un berger pouvant se déplacer sur différents secteurs était également l'occasion de relancer du lien avec l'ensemble des estives de la zone, en leur permettant des moments de rencontre, et en les incitant également à établir des plans de pâturage nécessaires à l'obtention des aides financières pour les estives collectives.

Le projet, démarré en 2015, s'est doté :

- **d'un troupeau dédié**
- **d'un berger**
- **et de matériel de gestion pastorale**

Le troupeau a été monté en collaboration avec le LEPA de Rochefort-Montagne, en prenant en compte les éléments de besoins, périodes de reproduction...

La conduite et la gestion du troupeau doit être fine, et donc assurée par un berger. Elle doit permettre d'adapter le pâturage à la qualité de l'herbe, aux exigences des animaux...la conduite gardée permet d'éviter le gaspillage de la bonne herbe, et également le surpâturage. Elle permet aussi un dialogue pour permettre un pâturage tenant compte des aspects paysager et de maintien des milieux ouverts, aspects qui pour les éleveurs viennent souvent en second (la priorité étant de récupérer des bêtes en bonne santé et bien nourries)

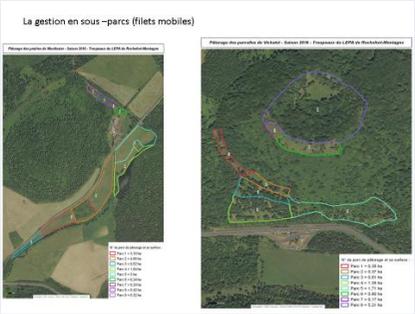
Ainsi une personne compétente en gestion de troupeau, zootechnie et écologie végétale a été recrutée, ce qui a également permis qu'elle participe à la prospective pour la mise en place du projet à une échelle plus large et qu'elle essaie d'assurer du lien avec les estives collectives existantes sur la zone. Ses missions étaient :

- **établir un plan de pâturage et un bilan de la saison pastorale** sur Montlosier
- **assurer la gestion pastorale des parcelles** en propriété du Parc des Volcans d'Auvergne.
- **assister les groupements pastoraux collectifs** du territoire dans le cadre de missions ponctuelles, notamment pour la réalisation de plans de pâturage, le suivi de la végétation et sa cartographie, etc....
- **participer à la réflexion sur l'extension d'une gestion pastorale** de certaines zones en cours de fermeture.
- **assurer des moments de sensibilisation des habitants** aux problématiques pastorales

Pendant 2 ans, afin de trouver une personne adaptée et d'étendre le poste sur la saison, et au vu des missions complémentaires avec la surveillance sur les secteurs emblématiques parcouru par des estives, il a été créé un poste de **Garde Nature Berger**. Il a également fallu s'équiper de matériel adapté (bacs à eau et pompes, filets mobiles, postes électriques...).

Deux sites ont été entretenus par ce système : le secteur de Montlosier avec le Puy de Vichatel, et le Puy de Jussat.

Les résultats 2015/2016 montrent que la mise en place d'une **gestion fine du troupeau (périodes de pâturage selon la pousse de l'herbe, brebis gestantes ou non), avec des sous-parcs et la distribution d'eau à volonté**, ainsi qu'une **intervention manuelle** préalable à chaque pâture, a permis aux brebis d'opérer une pression de pâturage ajustée aux problématiques des milieux qu'elles ont pâturés, c'est-à-dire des espaces embroussaillés ou avec une dynamique ligneuses importantes.

Puy de Vichatel	Objectifs	Actions à réaliser  (sur 3 ans pour voir la viabilité du plan de gestion pastorale)
Pentes semi-forestières	Pouvoir lutter contre les espèces forestières pionnières à développement rapide (genêts, fougères et noisetiers) par des opérations de gestions annuelles ou biennuelles afin de permettre aux brebis d'effectuer correctement leurs rôles dans le maintien et l'enrichissement de ces zones de pré-bois	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>couchage/roulage ou gyrobroyage mécanique des fougères durant l'été</b></li> <li>• <b>coupe des noisetières et des branches de jeunes noisetières</b> afin de permettre aux brebis de les <b>consommer</b></li> <li>• <b>Entretien</b> correct de la <b>clôture</b></li> </ul>
Cratère	<p>Un effort de pâturage supplémentaire a été apporté au Puy de Vichatel cette année, afin de conforter les interventions de réouverture des milieux effectuées en 2015 (éclaircies dans la noisetière située au sommet du Puy sur le côté Est de la crête, et abattage de noisetiers dans le cratère) grâce au pâturage des repousses de noisetiers par les brebis</p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• opérer une <b>gestion en sous-parcs</b> de ce secteur de pâturage (afin de <b>limiter la dégradation des habitats prairiaux sensibles aux piétinements et à la fumure</b> et de <b>contraindre les brebis à consommer les prairies les plus précoces</b> du Puy de Vichatel).</li> <li>• <b>effectuer un pâturage un peu tardif</b> (pas avant la mi-juin) afin de permettre aux plantes prairiales d'effectuer pour la plupart leur cycle de reproduction.</li> <li>• <b>de faire pâturer, si possible et en fonction de la repousse de l'herbe durant l'été, deux fois dans la saison le Puy de Vichatel et des secteurs intermédiaires.</b> Ceci afin de rendre mieux accessible à la consommation les ligneux (en cassant les branches pour les mettre à la hauteur des brebis et en faisant des opérations de réouverture de noisetières) et d'ainsi augmenter et diversifier la ressource fourragère.</li> <li>• apporter sur ces zones d'estive et de parcours une <b>ration équilibrée (herbacée et ligneux)</b>, car un déséquilibre se traduira par un surpâturage de certaines zones et un sous-pâturage d'autres.</li> <li>• La mise en place <b>d'un point d'abreuvement fixe ou mobile</b> semble primordiale même en dehors des périodes de sécheresse afin d'aider les brebis à consommer les ligneux.</li> </ul>

Ces deux années ont permis d'avoir :

- une **compréhension fine des modes de pâturage** pour des secteurs **fragiles** (sols, habitats), **contraints** (accès difficiles, manque d'eau), avec des **dynamiques naturelles fortes** de reconquêtes par des ligneux (noisetiers en particulier), et aux **multiples usages** a été établie.
- des **propositions de gestion** du troupeau dans ce contexte (cf tableau ci-dessous)
- deux **rapports d'activités**, un par année, et un plan de pâturage adapté pour guider la prochaine saison.

Troupeau mobile gardienné : Objectifs de départ		
<u>Entretien du Puy de Vichatel et lisibilité des formes volcaniques</u>	<u>Outil de gestion de l'embroussaillage de certains secteurs et de leur réintégration dans les systèmes d'exploitation « classiques ».</u>	<u>Présence d'un berger pouvant se déplacer sur différents secteurs</u>
* entretien pastoral adapté pour assurer la gestion de la repousse des ligneux notamment (suite aux travaux de réouverture)	projet test qui aurait pour vocation de ré-ouvrir des zones à vocation d'estive ou de maintenir des zones ouvertes en cours d'embroussaillage, en les intégrant dès que possible à des exploitations	relancer du lien avec l'ensemble des estives de la zone, en leur permettant des moments de rencontre, et en les incitant également à établir des plans de pâturage nécessaires à l'obtention des aides financières pour les estives collectives.
* gestion de l'herbe optimale (autonomie fourragère et préservation des habitats Natura 2000) – plan de pâturage et cahier de pâturage	* d'expérimenter des modes de gestion adaptées au territoire..	Lien avec le projet pastoral du Parc, les PAEC à venir, projet de PPT (plans pastoraux territoriaux – fiches actions et financeurs- modèle Rhône Alpes)
<b>Résultats 2015/2016 :</b>		
Entretien du puy de Vichatel réalisé dans le respect des habitats.  Plan de pâturage (et cahier) décrit et reproductible	Projet test abouti sur le Puy de Vichatel et sur le Puy de Jussat (convention CENA, ONF, commune). Lien avec agriculteur en cours sur le Puy de Jussat.  Expérimentation commencée., mais pas d'autres sites engagés, ni de soutien des collectivités.	Lien avec l'estive d'Orcines et de Manson, à développer sur d'autres estives.  Pas de mise en réseau pour l'instant  PPT abandonné faute de soutien de la Région pour l'instant.

Des **contacts ont été établis** avec deux communes (Volvic et Clermont Fd) et une communauté de Communes (Les Cheires) mais **n'ont pas aboutis** pour diverses raisons (site non propice, site destiné à un agriculteur, problématiques de répartition du travail pour un agent d'entretien...)

Pour poursuivre l'action dès 2017, il est nécessaire d'obtenir des garanties sur plusieurs entrées :

- une **entrée financière** pour financer le poste et les charges associées
- une **entrée de mise à disposition d'un troupeau dédié et suivi sanitaire**

et de proposer **une prospection des sites nécessitant l'intervention d'un tel troupeau**, de façon ponctuelle ou pérenne, ainsi que **lien avec les agriculteurs locaux** pour la reprise des sites après ouverture par le troupeau mobile ou la **mise en réseau des estives existantes** pour une gestion pérenne et adaptée. Le secteur des Puys de La Vache et Lassolas pourraient permettre de poursuivre l'expérimentation.

## ANNEXES

### Extraits de la Convention d'Objectifs pour le projet d'inscription au Patrimoine Mondial, signée le 1<sup>er</sup> Décembre 2015

#### PREAMBULE

Depuis 1977, date de création du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, la Chaîne des Puys bénéficie d'une politique concertée d'aménagements visant tout à la fois la protection de l'intérêt patrimonial de ce site exceptionnel et le développement des activités humaines dans le respect des principes du développement durable.

La richesse de ce site et, plus particulièrement, la singularité de ce patrimoine géomorphologique et naturel ont conduit le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable à classer en 2000 la totalité de la Chaîne des Puys au titre de la loi de 1930 relative aux sites et paysages.

En 2005, le Département s'est engagé dans une Opération Grand Site qui s'est concrétisée en 2008 par l'obtention du label Grand Site de France accordé au Puy de Dôme, site phare de la chaîne des puys et emblématique pour tout le département.

Depuis 2005, la Région apporte son soutien financier à des travaux de restauration et d'aménagement de sites dans la chaîne des Puys et à l'animation technique réalisée par le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne pour suivre les travaux et exercer une veille et une médiation sur le site.

Dans la continuité de cette dynamique, le Département du Puy-de-Dôme appuyé par le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, par les services de l'Etat, par le Conseil régional d'Auvergne, par le PRES, par la communauté d'agglomération s'est engagé dans la constitution et le portage d'un projet d'inscription du périmètre Chaîne des Puys-faille de Limagne au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Partageant les enjeux et les objectifs d'une inscription du site au patrimoine mondial de l'UNESCO, le Département du Puy-de-Dôme, l'Etat, le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne et la Région ont signé le 27 septembre 2011 une convention pour la protection de la valeur universelle de la chaîne des Puys et faille de Limagne, relative à la mise en place du plan de gestion et d'une gouvernance adaptée.

Engagés depuis 2007 pour la candidature à l'inscription au patrimoine mondial de l'ensemble tectono-volcanique de la Chaîne des Puys-faille de Limagne, les signataires, dans le cadre de relations bilatérales avec le Parc des Volcans, déploient les moyens nécessaires à la constitution de la cellule de suivi et à la réalisation d'opérations relevant du plan de gestion. Ils participent activement aux différentes instances constituées à savoir le comité technique, le comité exécutif et la commission locale.

Dans l'objectif de renforcer la candidature du site, et afin d'assurer la cohérence, la lisibilité, l'opérationnalité et la pérennité de leurs engagements, les signataires entendent formaliser leur collaboration au travers d'une convention multi partenariale et pluriannuelle.

### Article 4 : Aire d'intervention

L'aire d'intervention de la cellule de suivi est constituée du périmètre Chaîne des Puys-faille de Limagne et peut ponctuellement apporter une expertise et intervenir sur les édifices volcaniques non compris dans ledit périmètre qui sont en prolongement de celui-ci notamment les lacs Pavin et Servières, le Gour de Tazenat. (Cf. : annexe : carte du périmètre patrimoine mondial).

Ce périmètre peut évoluer ponctuellement sur simple décision du Comité exécutif de la Chaîne des Puys-faille de Limagne.

### Article 5 : Missions

La cellule de suivi de terrain s'attache à assurer une veille et une médiation sur le terrain, ainsi qu'à participer aux actions qui concernent les domaines de la gestion de la fréquentation, de l'agriculture, de la sylviculture et de l'environnement décrites dans le plan de gestion 2015-2020 et en particulier :

- la conception et la réalisation de projets d'aménagement ;
- l'accompagnement de projets de partenariat publics ou privés sur le terrain ;
- l'entretien des aménagements ;
- la conciliation des usages, l'information et la formation des publics (hors promotion touristique) ;
- la surveillance du site et la veille écologique ;
- l'évaluation conjointe annuelle du plan de gestion et de l'état du bien ;
- la participation à la définition des orientations développées sur le périmètre ;
- la participation aux diverses réunions nécessaires à la mise en œuvre de ces missions et du mode de gouvernance.

Un avenant, validé par le Comité exécutif après avis du comité technique, précisera chaque année le programme d'actions à mettre en œuvre ainsi que les moyens humains et financiers correspondants.

### Article 6 : Composition

Rattachée au Parc des Volcans, cette cellule de suivi de terrain est composée :

- d'un(e) responsable ;
- d'un(e) chargé(e) de mission ;
- d'un(e) agent technique ;
- de quatre gardes nature ;
- d'un emploi saisonnier de garde nature (6 mois consécutif ou 2 fois 3 mois) ;
- d'un poste de secrétariat (60% ETP).

Ces emplois sont issus majoritairement du personnel d'ores et déjà affecté au Parc des Volcans, qui fait alors l'objet d'un redéploiement en interne ou d'un recrutement, à l'exception du poste de chargé(e) de mission à temps partiel. Ce dernier fait l'objet d'une convention spécifique dite « convention de mise à disposition » conclue entre le Département et le Parc des Volcans dans le respect des conditions qui régissent la mise à disposition telles que définies à l'article 61-1 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

## CHAPITRE 2 : MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION

---

### 14.6 Engagements du Parc des Volcans

Le Parc des Volcans intervient en tant que maître d'ouvrage de plusieurs opérations.

Il s'engage à :

- Assurer la mise en place de la cellule de suivi ;
- Transmettre au Département un rapport annuel précisant l'atteinte des objectifs et l'état de réalisation des actions mises en œuvre.

Il assure la protection de la valeur universelle exceptionnelle dans la mise en œuvre de sa charte.

Il explique et promeut auprès des habitants et des différents acteurs du territoire la valeur universelle exceptionnelle.